MONSIEUR BENOIT

PAR

J. Lebègue et Anquetil.

4

Bruxelles,
ALPHONSE LEBÈGUE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue des Jardins d'Idalie, 1.
Entrée par la rue Notre-Dame-aux-Neiges, 60.
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES CORRESPONDANTS
DU ROYAUME ET DE L'ETRANGER

029c
Sablé

MONSIEUR BENOIT.

MONSIEUR BENOIT

PAR

J. Lebègue et Anquetil.

4

BRUXELLES,

ALPHONSE LEBÈGUE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Rue des Jardins d'Idalie, 1,

Entrée par la rue Notre-Dame-aux-Neiges, 00.

1855

I

Je me levai et, aussitôt habillée, je descendis au jardin. — En traversant la maison, il me sembla que deux servantes que je rencontrai m'observaient d'un air singulier. — Dans le jardin, aux empreintes de pas laissées sur la plate-bande qui longeait le mur de clôture, à de nombreuses branches rompues à l'espalier, je reconnus l'endroit où avait dû s'effectuer l'escalade de Jules... — Je passai là, feignant une

complète indifférence, et pourtant, Dieu sait que j'étais horriblement émue !...

En revenant sur mes pas, je supputai la distance qui séparait de la maison le lieu en question. — Après plusieurs allées et venues en sens divers, qui n'eurent pour objet que de détourner l'attention de ceux qui auraient pu m'épier, je sortis du château, et arrivai à un endroit où l'affaissement des herbes me laissa supposer que Jules avait dû sauter ou tomber... — O bonheur ! on n'y voyait nulle trace de sang... — Si je n'eusse, en ce moment, redouté les regards indiscrets, que je me fusse volontiers prosternée pour remercier Dieu de ce qu'il avait évité un crime à nos ennemis et un malheur à cet infortuné Belmont !... Hélas ! je ne songeai pas que moi seule ! je devais supporter les conséquences de tout ce qui s'était passé durant cette nuit fatale !

Rentrée dans mon appartement, j'allais me préparer à écrire à mon mari une longue lettre dans laquelle j'étais décidée à lui raconter avec

franchise les événements de la nuit, et à ne lui rien taire des révélations de Jules Belmont, ainsi que des réflexions qu'elles m'avaient suggérées, lorsque je ressentis un saisissement violent à la vue d'un papier posé sur un meuble... Je romps le cachet d'une main tremblante... C'était, vous allez le voir, ma fille, la longue série de mes infortunes qui commençait... — En effet, ce billet avait été écrit par monsieur de Langlade et voici ce qu'il contenait :

« Madame,

» Tout est rompu entre nous!...

» Depuis deux ans, j'étais instruit de vos coupables manœuvres ; quoique j'eusse peine à croire que vous pousseriez aussi loin la trahison, j'ai voulu me convaincre jusqu'où irait votre mépris de la honte. — La nuit qui vient de s'écouler a dissipé mes incertitudes et fixé mon opinion : vous êtes une malheureuse!

» Une année entière vous avez noblement rempli les devoirs que vous imposait le titre d'épouse. En vous voyant, vous, jeune, belle, radieuse, entourer mon âge mûr de soins, de prévenances, d'une foule de délicates attentions qui m'allaient à l'âme, je saluai par des transports d'enthousiasme la brillante aurore de notre funeste avenir... Insensé que j'étais!...

» Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit! — Vous êtes jeune, et je suis vieux; vous êtes ravissante de grâces, et je suis déjà, moi, courbé par les premiers effets de la vieillesse; vous êtes belle et vous possédez mille attraits, dont, moi, je suis totalement privé; enfin, vous êtes douée d'une prodigieuse adresse pour masquer la perfidie de votre âme, tandis que moi je ne suis que simple, crédule et confiant... Il n'est donc pas étonnant que vous m'ayez trompé! — Mais était-il besoin de m'abuser par une feinte tendresse... de vous étudier à ourdir de si difficiles intrigues?... Que ne me disiez-vous que votre affection passagère avait cédé aux ré-

miniscences d'un premier amour? Alors, j'aurais pu soutenir votre faiblesse, guider votre inexpérience, vous ramener par mes conseils. Maintenant, il est trop tard, madame, pour employer encore les voies de conciliation!... il est trop tard!... car vous avez fait entrer le déshonneur sous mon toit, vous avez couvert mon nom, jusqu'ici sans tache, d'un opprobre éternel, vous avez failli me rendre coupable d'un crime que punissent les lois divines et humaines!... Vous le voyez donc bien, il est trop tard!...

» Vous quitterez au plus tôt cette demeure, je le veux, entendez-vous, madame?

» Demain, vous recevrez les cent mille francs qui constituaient votre dot... Je ne vous ferai pas l'insulte d'y rien ajouter.

» Quant à moi, vous ne me verrez plus... — en outre, afin de vous éviter les démarches inutiles que vous pourriez entreprendre dans le but d'amener un rapprochement désormais impossible entre nous, je vais m'éloigner à la hâte

d'une contrée où ma honte ne manquera pas d'être bientôt divulguée. — Aujourd'hui même, je serai loin de vous; aujourd'hui même, j'aurai brisé irrévocablement ma carrière de magistrat ..

» Je m'arrête, n'ayant plus rien à vous dire, si ce n'est que je bénirai le ciel pendant le restant de mes jours de m'avoir épargné un crime dont il n'a point dépendu de vous que je ne fusse chargé!...

» B. J. DE LANGLADE. »

La lecture de cette lettre me procura, il est vrai, une consolante certitude, c'était de savoir d'une manière positive que Jules Belmont n'avait point été blessé; mais, aussi, elle me remplit l'âme d'une douleur navrante, car elle m'apprenait encore que, par son brusque départ, M. de Langlade opposait à ma justification un obstacle insurmontable.

— Quoi! m'écriai-je, me faudra-t-il donc

renoncer à recouvrer l'estime de mon mari? Lui qui n'est qu'aveuglé, qui me chérit encore malgré ses funestes préventions contre moi, ne me rendra-t-il jamais son attachement, sa tendresse?... Ah! que ne puis-je le placer face à face avec Jules! En quelques secondes, j'en suis sûre, ils réussiraient à s'entendre et à déchirer le voile qui couvre l'infâme machination dont je suis la victime.

Absorbée dans mes pénibles réflexions, je ne voulus prendre aucune nourriture de la journée, de sorte que, quand la nuit survint, j'étais encore dans le même fauteuil où je m'étais assise au retour de ma promenade du matin. — Je n'avais point demandé de lumière.

Vers le milieu de la nuit, voici que tout à coup je suis tirée de mon engourdissement par le bruit d'une porte qui s'ouvre... — j'écoute et je distingue des pas furtifs... — j'eus peur... pourtant, comme je voulais, avant tout, éviter la surprise d'une seconde scène nocturne, je me dressai sur-le-champ, étendis les bras,

puis, ayant saisi, de mes mains crispées, quelque chose qui devait être un vêtement, je m'écriai d'une voix rendue stridente par la frayeur :

— Qui va là?...

— C'est moi, madame, répondit simplement une voix connue.

C'était ma femme de chambre.

— Que me voulez-vous? lui demandai-je brusquement; qui vous a autorisée à pénétrer chez moi au milieu de la nuit et sans y être appelée?

— Mon Dieu! madame, n'ayant pas aperçu de lumière dans votre appartement, j'ai cru que vous dormiez... alors, j'ai voulu... je venais... C'est qu'on m'a ordonné, voyez-vous, sans quoi je n'aurais pas osé...

— Parlez plus clairement : quel est le motif qui vous conduit ici?

— C'est M. de Langlade qui...

— Mon mari! achevez...

— Il m'a chargée de vous remettre un petit portefeuille...

— Allez me chercher un flambeau.

Elle obéit, sortit, et revint aussitôt portant une bougie ; ensuite, elle me présenta un portefeuille dans lequel je reconnus qu'il y avait quatre liasses de vingt-cinq billets de mille francs... Je soupirai, songeant que ce renvoi de ma dot dénotait l'intention d'une rupture définitive...

— Et M. de Langlade ne vous a pas chargée de me transmettre quelque commission verbale?

— Non, madame...

— Quand était-il ici?

— Dans la journée.

— Dans la journée! — A quelle heure?...

— Vers les deux heures...

— Comment! et vous ne m'avez pas avertie de sa présence?...

— Vous ne m'aviez pas ordonné de vous en prévenir, madame. Du reste, monsieur n'a pas même mis pied à terre, sa chaise de poste s'est à peine arrêtée; il m'a fait appeler, m'a remis

ce portefeuille en me prescrivant de vous le donner de sa part, puis la voiture est repartie au galop.

— Pourquoi ne me le remîtes-vous pas à l'instant, ce portefeuille? J'aurais suivi les traces de mon époux, je l'aurais atteint, et, s'il ne m'avait pas écoutée, je me fusse laissé écraser sous les roues de sa voiture!...

A ce moment, ayant remarqué un sourire railleur et hypocrite sur la figure de cette fille :

— Sortez! m'écriai-je; sortez et ne reparaissez plus en ma présence!

— Pas même demain matin pour vous aider à garnir vos malles? me demanda-t-elle.

Sa question était accompagnée d'un regard tellement insolent, que je marchai à elle en lui réitérant mon injonction; elle sortit aussitôt; mais, dès qu'elle fut hors de l'appartement, je distinguai le bruit de ses éclats de rire se perdant dans l'éloignement.

La position n'était plus tenable : ma fierté, le sentiment de mon innocence, le soin de ma

propre dignité me défendaient de rester plus longtemps en butte aux sarcasmes de mes domestiques... — Le lendemain, la mort dans le cœur, je quittai le toit conjugal, n'emportant que ce qui m'appartenait légitimement, c'est-à-dire ma dot, quelques pierreries et bijoux de famille, ainsi que les effets qui me restaient de mon trousseau de jeune fille.

II

Chère et tendre Laurence, tu t'imagines qu'après cette épouvantable catastrophe, le destin, lassé de me frapper, m'accorda au moins une trêve : détrompe-toi ! Il me fallut boire le calice de l'amertume jusqu'à la lie ; car depuis lors mille autres calamités vinrent fondre sur moi, et je ne dus qu'à toi seule les heures de bonheur que j'ai goûtées ici-bas.

En fuyant l'habitation de mon mari, je ne sa-

vais réellement à quel parti me résoudre. — D'abord, je voulus me rendre à Nantes, dans le but d'y chercher Jules Belmont, et de le forcer par mes prières à se mettre en quête de M. de Langlade. Mais cette démarche pouvait être mal interprétée, je m'en abstins. — Ensuite, j'eus l'idée d'aller visiter à Rennes les amis de mon mari, les magistrats, les hauts fonctionnaires avec lesquels il était lié, et de leur tout raconter afin qu'ils pussent l'éclairer sur son égarement. Je fus retenue, cette fois, par la considération contraire, c'est-à-dire par l'appréhension que M. de Langlade ne m'accusât encore d'avoir été la première à publier ce qu'il nommait son déshonneur.

Enfin, présumant qu'en ce moment ce qu'il y avait de plus urgent pour moi était de gagner du temps, je partis pour Paris avec l'intention d'y vivre dans la retraite jusqu'à ce que le ressentiment de mon mari se fût assez calmé pour avoir le droit d'espérer que les tentatives que je ferais, afin de le ramener à moi, seraient cou-

ronnées de succès... C'est sur ces entrefaites que je m'aperçus que Dieu me permettait enfin de devenir mère... Oui, tu avais tressailli dans mon sein!... — Pardonne-moi, chère enfant, toi qui fus l'unique consolation de mon pénible passage sur la terre, toi qui m'as dédommagée plus tard de tout ce qui me fut ravi, car alors, je maudissais ta naissance future, jadis si désirée! je la considérais comme le plus grand des malheurs dont je pusse être frappée!... N'étais-tu pas une barrière infranchissable s'élevant entre mon mari et moi? Lui, qui avait cru qu'il lui faudrait renoncer au bonheur d'être père, ne te regarderait-il pas, toi, née au milieu de ces funestes circonstances, comme le fruit de l'adultère?... — Que dis-je! ne venais-tu pas corroborer ses soupçons et leur donner l'apparence de la réalité?

Mais je ne restai pas longtemps sous l'influence d'un sentiment aussi dénaturé. Je me sentis bientôt animée d'une subite énergie, je ne délibérai plus; mon parti était déjà pris, et

je m'écriai : « Je serai tout pour mon enfant, et mon enfant me tiendra lieu de tout!... »

Forte de cette résolution, j'achetai, dans les environs de Paris, une petite maisonnette avec jardin. C'est là que tu naquis; c'est là que tu commenças à me sourire et à bégayer le nom de ta mère; c'est là, enfin, que par tes grâces enfantines tu parvins à dissiper la sombre tristesse qui ne m'avait pas abandonnée depuis ma fuite de Rennes.

Je ne dois pas omettre de te dire que par un sentiment de dignité dont tu te rendras facilement compte, en me fixant à la campagne, je m'étais fait appeler madame Perrault, pensant que je ne devais plus porter le nom de celui qui avait cru devoir me dépouiller de mes droits et de ma considération d'épouse.

Tu croissais donc en gentillesse, en vertus, en talents et en beauté...

Jusqu'alors je ne m'étais pas préoccupée de ton avenir matériel. Cependant diverses démarches que j'avais tentées pour me procurer des

renseignements au sujet de M. de Langlade étant restées sans résultat, j'eus l'idée de placer les fonds que j'avais à ma disposition, afin de te créer ainsi un revenu fixe. Cette prévoyance me fut encore funeste.

Je t'appris, lorsque tu fus devenue grande, comment, ayant confié quatre-vingt-cinq mille francs, notre avoir tout entier, aux mains d'un agent infidèle, un homme d'affaires nommé Théodore Froidefond, nous fûmes ruinées par lui et réduites à la plus affreuse misère.

—

Forcée de vendre la maisonnette que nous habitions, et mue par une arrière-pensée, je vins résider à Paris, rue de l'Ouest. — Deux années durant, nous vécûmes du produit de cette vente. Pendant ce temps je me consacrai entièrement à ton éducation, et j'eus la satisfaction de voir tes progrès dépasser mes espérances. — Tu étais si heureusement douée,

chère enfant, que tu ne tardas pas à devenir de première force sur le chant, la musique, la peinture et les travaux de ton sexe.

Bientôt j'en fus réduite pour subsister à donner des leçons dans les pensionnats; mais cette occupation peu lucrative me fatiguait beaucoup. Il fallait qu'en toute saison, par le vent, la pluie, la neige, le soleil, je fisse de longues courses à pied, que je parlasse ou restasse debout pendant plusieurs heures de suite. Or, les vicissitudes, les chagrins, avaient altéré ma santé, et ce travail opiniâtre acheva de développer en moi la maladie qui m'emportera au tombeau. — Certes, j'éprouvais parfois de douces jouissances à penser que c'était pour toi que je m'imposais cette dure existence; mais, que veux-tu! les forces de la nature humaine sont limitées : ma faiblesse dut succomber!...

Alors, ton tour vint, chère enfant, de rendre à ta pauvre mère malade les soins qu'elle t'avait prodigués jadis. — De quelle force d'âme, de quel énergique courage, de quelle patience sou-

tenue, de quelle constante et angélique douceur n'as-tu pas fait preuve en ces derniers temps!... et cela, sans vanité, sans orgueil, sans témoigner jamais le moindre mécontentement!... — Tandis que les jeunes filles de ton âge ne rêvent que jeux, plaisirs, fêtes, parures, toi, modeste et laborieuse, tu ne pensais qu'à adoucir les souffrances de ta mère. — Crois-tu, cher ange, que je ne m'aperçus pas souvent, à tes yeux rouges et gonflés, des pleurs que tu avais répandus en cachette; ou, à la pâleur de tes joues, que tu avais travaillé fort avant dans la nuit à ces peintures sur porcelaine qui étaient notre unique ressource ?

—

Maintenant que je marche à grands pas vers mon heure dernière, que la vie s'éteint en moi et qu'il ne m'est plus permis de me faire illusion sur ma fin prochaine, je remercie Dieu de ce qu'il m'a donné une fille telle que toi, et je vais te faire connaître mes dernières volontés.

Tu n'as pas de fortune, Laurence ! — Tu vas, lorsque tu auras perdu ta mère, rester seule sur la terre, sans autre appui que mon souvenir, sans autre guide que ta raison, sans autre mobile que ton cœur. — Avec ta jeunesse, ta beauté, assurément la position serait dangereuse pour toute autre que toi. Cependant, je ne m'en inquiète pas, car j'ai foi en ta prudence, en ta vertu, et surtout en la justice divine, malgré l'impitoyable rigueur dont elle devait m'accabler en ce monde. Les ombres du trépas obscurcissent bien à mes yeux la forme des objets visibles, mais quand je me recueille en moi-même, il me semble que, par une permission surhumaine, je lis dans le livre du destin, tout grand ouvert devant moi, à la page qui te concerne. Et qu'y vois-je ?... Un avenir riant et prospère... Oui, Laurence, tu seras heureuse ! tu reverras ton père ! mais souviens-toi que tu dois lui pardonner, comme ta mère lui pardonne ; souviens-toi qu'à Dieu seul appartient de maudire !...

Tu verras ton père, Laurence! je lègue donc à ta piété la charge de laver ma mémoire des taches dont on a cherché à la souiller.

Tu reverras ton père, Laurence, et Dieu le veut ainsi! afin que tu puisses apprendre à l'auteur de tes jours que tu m'as vue unissant vos deux noms dans une même pensée, confondant vos souvenirs et priant pour lui comme pour toi.

. . . . . .

Au revoir, Laurence! au revoir, ma fille! au revoir dans un monde meilleur!

Ta mère,

Élise de Grandchamp, épouse de Langlade.

A la suite de ce manuscrit se trouvait une sorte de post-scriptum, écrit en caractères mal tracés, presque illisibles, dans lequel madame Perrault chargeait sa fille de témoigner à M. le docteur Raoul Dubreuil sa vive reconnaissance du zèle dévoué dont il avait fait preuve pendant tout le temps qu'il l'avait traitée; puis, ve-

naient encore quelques lignes laudatives le concernant aussi et que la mourante, par une sorte de divination, avait cru devoir biffer à grands traits de plume.

—

Ah! qui pourrait rendre l'affliction déchirante qu'éprouva M. Benoît en dévorant des yeux ces pages où chaque mot, chaque ligne, chaque phrase avait une expression de vérité que nul n'aurait pu contester!

Pâle, les joues sillonnées de larmes, les mains agitées d'un tremblement fébrile, il se complaisait cependant à lire et relire les passages du manuscrit où madame Perrault parlait de ces jours de bonheur qu'elle avait goûtés sous le toit conjugal; puis, il revenait à ceux où elle prouvait son innocence; et, enfin, il s'arrêtait avec un indicible sentiment de gratitude aux endroits où, après avoir déclaré formellement qu'elle pardonnait à son époux les

tourments qu'il lui avait causés, elle ordonnait à sa fille de ne plus se ressouvenir des torts que son père avait envers elle...

— Oui! je crois à son innocence, s'écria-t-il; oui! c'est Dieu qui l'inspirait quand elle a prédit que Laurence retrouverait son père... Fatale défiance! ah! pourquoi ai-je ajouté foi aux insinuations de parents envieux et cupides!... — Comment racheter maintenant ma coupable crédulité?... Elle est au ciel, elle, maintenant; je ne puis donc plus rien pour elle!... — Si!... je répandrai tant de bonheur sur sa fille, sur mon enfant, sur notre Laurence, que l'âme de sa mère en tressaillira de joie!...

III

Le jour qui suivit celui où M. Benoît avait retrouvé sa fille, M. de Marans, que sa femme avait instruit de cet heureux événement, se rendit avec elle aux Charmettes, tant pour féliciter le vieillard que pour lier connaissance avec Laurence. Une fois les compliments de cérémonie échangés, M. Benoît invita les assistants à le suivre au Bois-Chéri, dont il voulait leur faire les honneurs.

A leur arrivée au château, ils furent reçus par M. Pinchon et mademoiselle Rose. De là, on passa à l'examen des nombreux achats que M. Benoît avait faits lors de son voyage à Paris.

Ensuite on visita l'habitation en détail, et le vieillard communiqua à ses amis le plan qu'il comptait suivre pour en faire un séjour des plus délicieux. — Enfin, après une demi-journée qui s'écoula rapide comme un beau rêve, on s'en retourna aux Charmettes.

Et là, pendant que les jeunes gens se promenaient dans le jardin, M. Benoît, madame de Melval ainsi que M. de Marans, assis sous le pavillon de verdure, prenaient entre eux certains arrangements relatifs à la publication des bans du mariage et à la rédaction du contrat. — A ce dernier propos, il fut convenu que, le lendemain, les habitants des Charmettes iraient dîner à Orléans chez M. de Marans, où seraient convoqués les divers membres de la famille; qu'on ne s'en retournerait pas à la campagne, et qu'on passerait la nuit à la ville afin d'être à

même de se rendre de bonne heure chez le notaire.

Or, tandis que notre monde était ainsi divisé, les uns causant, les autres courant ou folâtrant gaiement, tout à coup on entendit retentir la clochette de la petite porte qui donnait du jardin sur le sentier. — Les jeunes gens suspendirent leurs jeux, et la grosse servante accourut. — Après avoir entr'ouvert la porte, elle parut parler à quelqu'un qui se tenait au bord du chemin; puis, elle se dirigea vers madame de Melval à qui elle dit qu'un colporteur, marchand de *mort aux rats*, demandait si par hasard on n'aurait pas besoin de ses services. Madame de Melval fit répondre que non, et la domestique se mettait en devoir de refermer la porte au nez du colporteur; mais celui-ci, qui avait vu apparaître des dames et un monsieur, parmi lesquels se trouvait probablement au moins un des habitants de la maison, força l'entrée, vint à eux et ôta, d'un air humble et respectueux, un chapeau de toile cirée qui cou-

vrait une forêt de cheveux roux ; puis, s'adressant aux dames, il leur dit d'un ton de profond abattement :

— Vous voyez un homme désespéré, mesdemoiselles... Depuis ce matin je roule et bats le pays en tous sens sans avoir été étrenné ; on ne m'a reçu nulle part. Comment oser retourner à mon auberge où m'attendent ma pauvre femme et ses trois petits enfants, moi qui ne pourrai pas même rapporter ce soir de quoi leur acheter du pain!... On a tort réellement de refuser mon travail, car je me serais contenté de ce qu'on aurait bien voulu me donner...

Nos trois amis étaient fort touchés du chagrin de cet homme et de la situation déplorable de sa famille. Ils se concertèrent à voix basse, et après une courte délibération, madame de Marans s'en alla vers sa mère. — Pendant qu'elle s'éloignait, le colporteur raconta à Octave qu'espérant faire de bonnes affaires dans les environs d'Orléans, à son arrivée dans cette ville il avait employé tout son petit pécule à l'achat des

drogues et ingrédients nécessaires à ses opérations, mais que, trompé dans ses espérances, c'était à peine s'il pouvait ramasser chaque jour de quoi empêcher sa femme et ses enfants de mourir de faim.

Octave lui offrit quelque menue monnaie.

A ce moment madame de Marans revenait joyeuse : elle rapportait le consentement de sa mère à ce que le rouleur s'escrimât contre les rats de la cave et du grenier, à la condition cependant qu'il aurait fini sa besogne avant la nuit; puis, elle recommanda à la servante de ne pas quitter d'une minute le colporteur parce qu'il y avait quelquefois à se défier de ces gens-là.

Voici donc le rouleur à la besogne. — Escorté de la vigoureuse campagnarde qui ne le quitte pas plus que son ombre et qui tient constamment les yeux fixés sur lui, comme si elle s'attendait à lui voir faire quelque sorcellerie, il parcourt d'abord la maison de haut en bas, afin de s'assurer de l'endroit par lequel il importe

qu'il commence son opération. C'est singulier! en pénétrant dans une chambre à coucher qui justement se trouve être celle de M. Benoît, il feint d'apercevoir dans l'un des coins quelques trous de souris; alors il met bas la manne ou marmotte qu'il portait sur le dos, y prend un flacon, l'agite vivement, et prie ensuite la servante de lui prêter une terrine contenant quelques gouttes de vinaigre. Elle hésite; car, pour accéder à sa demande, il faudrait qu'elle descendît à la cuisine, et laissât l'étranger seul dans l'appartement. Cependant celui-ci insiste, elle se décide et sort, mais elle revient bientôt. — A son retour, le rouleur inspectait les fissures de la muraille.

—

Au moment où le rouleur, qui avait fini sa besogne, se disposait à se retirer, madame de Marans l'appela et lui dit en souriant :

— Pourriez-vous venir prochainement opérer

chez moi, comme ici, votre œuvre de destruction?

— Très-volontiers, madame.

— C'est que j'habite à Orléans.

— Raison de plus, madame.

— Quand passerez-vous?

— Demain, si cela vous convient.

— Demain!... oh! impossible, car, à cause du prochain mariage de mon frère, la famille doit précisément se réunir demain à mon domicile, rue des Cures... Venez à la fin de la semaine...

— Je n'y manquerai pas... — A vos ordres, madame.

L'incident n'eut pas d'autre suite.

—

Le soir même de ce jour, dans ce cabinet du café Morin que nous connaissons déjà, Leboulou et Froidefond, l'un buvant comme toujours et l'autre réfléchissant, étaient en tête à tête, et

paraissaient attendre un autre personnage qui ne tarda pas à entrer.

— Eh bien? s'écria Froidefond.

— Quoi de nouveau? fit Leboulou.

— Peste! vous êtes impatients, mes petits amours!... reprit l'homme aux favoris rouges. — Vous vous tenez au chaud, vous soignez votre estomac, et quand un camarade arrive, transi de froid, les pieds humides et la blouse trempée de pluie, vous ne lui offrez pas même un verre de vin... C'est donc gentil ça?... Allons, j'ai soif, à boire! je bavarderai ensuite.

Froidefond avait fait une légère grimace en s'entendant traiter de camarade par le rouleur; il se leva et agita le cordon de la sonnette du cabinet. — Un garçon accourut, et servit au nouveau venu un mets quelconque et du vin.

Le rouleur s'en donna à cœur joie.

Quand il eut terminé, Froidefond le mit en demeure d'entamer sur-le-champ le récit de son expédition.

— M'y voici, reprit le rouleur, nous allons

procéder par ordre... commençons par la narration, ensuite nous passerons à l'exhibition des pièces...

— A la bonne heure! répliqua Froidefond. Parlez, nous vous écoutons...

— Savez-vous, messieurs, que vous m'avez envoyé dans une famille comme on n'en voit guère?... Ça se perd diablement, cette graine, par le temps qui court!... j'étais presque touché, quoi! et si c'eût été pour mon compte que j'eusse travaillé, je crois que j'aurais abandonné la partie... mais, lorsque c'est de commande, et surtout qu'on a touché des arrhes, faut avoir de la conscience.

— Au fait! au fait! s'écria Froidefond en frappant sur la table, de même qu'en pareil cas le font souvent les avocats à l'audience.

— M'y voici, reprit le rouleur sans s'émouvoir.

Alors il leur raconta la manière dont il s'était introduit aux Charmettes, l'opération qu'il avait pratiquée et la difficulté qu'il avait eue de se dé-

barrasser un instant d'un Argus femelle qu'on avait mis à ses trousses et qui surveillait ses moindres gestes avec une persistance gênante ; ensuite, il traça au crayon, sur un carré de papier, un croquis des lieux dont il leur donna verbalement une description plus détaillée; enfin, tirant d'une poche de l'habit-veste qu'il portait sous sa blouse bleue, une boîte en fer-blanc, il l'ouvrit et en retira trois petites plaques de cire qu'il posa sur la table.

— Hein ! dit-il, en jetant sur ses deux auditeurs un regard qui dépeignait son contentement de lui-même, vous voyez que je suis un homme qui fait les choses en règle... Si je n'avais pas eu la précaution de renfermer ces empreintes dans une boîte, j'étais exposé en arrivant ici à ne retrouver que des billes informes...

— Parbleu ! c'est on ne peut mieux, répliqua Leboulou qui s'était mis à considérer les empreintes.

— Celle-ci, la plus grande, est pour la porte d'entrée du jardin.

— Connu ! dit Leboulou.

— Celle-là, c'est celle de l'appartement du bonhomme...

— Elle n'est pas forée, fit observer Leboulou.

— Effectivement; et voici celle d'un secrétaire qui se trouve dans ladite chambre.

— Ah ! ah ! dit Froidefond qui était livide en ce moment.

— Diable ! mais tout cela n'est pas suffisant ! s'écria Leboulou; par où entrer dans la maison?

— Mon Dieu ! rien n'est plus aisé, dit le rouleur. Suivez-moi bien dans mon explication. Il y a deux entrées : une sur les derrières du logis du côté de l'office, de la cuisine et de la buanderie; l'autre, donnant sur le jardin. — La première est fermée par une forte porte en chêne et par une énorme serrure. Or, attendu que les vieux ferrements grincent et résonnent beaucoup, d'ordinaire, j'ai cru ne pas devoir m'occuper de cette entrée; puis, il y a trop loin de là à la chambre en question, et vous n'avez

pas l'intention, je suppose, de pénétrer dans cette habitation pour voir comment est disposée la batterie de cuisine, n'est-ce pas?

Leboulou se prit à sourire en faisant de la tête un signe affirmatif.

Froidefond resta muet à cette interrogation.

Le rouleur poursuivit :

— L'entrée donnant sur le jardin n'est autre que la porte vitrée du salon. Vous n'avez pas ici l'empreinte de la serrure, parce qu'à mon passage, il se trouvait cinq à six personnes dans le salon et qu'à ma sortie, j'étais escorté de mon garde du corps en jupons qui ne me quittait pas plus que mon ombre. Mais, tout en ayant l'air d'examiner quelques boiseries, j'ai étudié la forme du trou de la serrure; la voici, fit-il en traçant cette ouverture au crayon sur le carré de papier; et, comme j'ai l'œil exercé, voyez un peu si ce n'est pas exactement la même chose que ces trois clefs dont j'ai fait emplette chez un marchand de ferrailles.

Là-dessus, il posa en effet trois clefs sur la

table. Ensuite il les appliqua sur le dessin qu'il venait de produire, et on eût dit, en vérité, qu'il avait calqué ce croquis sur l'une d'elles ou pour mieux dire sur toutes les trois.

— De plus, comme il faut tout prévoir, je me suis procuré un bout de fleuret légèrement détrempé à l'une de ses extrémités, lequel, au pis aller, vous servirait merveilleusement; voyez!

Alors il leur présenta un morceau de lame de fleuret dont un côté était recourbé en crochet et dont l'autre avait été effilé.

— C'est à deux fins, comme vous pouvez le comprendre, leur dit-il en les transperçant tous les deux d'un regard aigu : avec ça, un enfant de dix ans vous ouvrirait toutes les serrures à mécanisme simple et vous enverrait *ad patres* un gaillard aussi robuste que monsieur.

Il désignait Leboulou. — Ce dernier était émerveillé de trouver dans cet individu tant de sang-froid uni à une pareille assurance.

Quant à Froidefond, il semblait abasourdi et frappé d'une prostration totale.

— Eh bien! reprit l'ambulant, comment trouvez-vous que je me suis acquitté de ma mission?... Ai-je bien gagné mon argent?

— On ne peut pas mieux, répondit Leboulou.

Froidefond ne répliqua rien; ouvrant sa bourse, il y prit cinq napoléons qu'il présenta au rouleur. — Celui-ci les examina attentivement les uns après les autres, puis, il les mit tranquillement dans son gousset en disant :

— Nous voilà quittes.

Nos trois coquins gardèrent un instant le silence. Ensuite, tandis que Froidefond s'isolait avec ses sinistres pensées, Leboulou et le rouleur eurent ensemble une conversation dans laquelle celui-ci reprenait un à un chacun des détails qu'il leur avait exposés précédemment. Lorsqu'il eut terminé ses explications, s'adressant à Froidefond, il lui dit :

— Ah çà, monsieur! si maintenant je vous faisais une petite proposition, ça ne vous déplairait-il pas?

— C'est selon... expliquez-vous mieux...

— J'ai rempli loyalement nos conditions, n'est-il pas vrai? et vous ne devez pas avoir du regret de l'argent que vous m'avez donné?

— Non; et puis?...

— Et puis!... — bah! au diable les circonlocutions et les périphrases! je vais parler sans paraboles et tâcher d'être clair. — Vous tenez à vous introduire dans la propriété que j'ai visitée... Pourquoi? Cela ne me regarde pas; ce n'est pas mon affaire, c'est la vôtre... Toujours est-il que c'est là votre but...

Froidefond et Leboulou répondirent affirmativement d'un signe de tête.

— Dès lors, vous devez être désireux de savoir quand et comment vous ne courrez que le moins de danger possible dans votre entreprise!

— Peste! je le crois bien! exclama Leboulou.

— Continuez, dit Froidefond dont le visage s'animait.

— Continuez..., dit le rouleur avec un sourire sarcastique; si je continue vous en saurez autant que moi, et adieu ma trouvaille! Non!... donnant, donnant... Comprenez-vous?...

— Parfaitement, répondit Froidefond; et combien me vendez-vous ce que vous nommez votre trouvaille?

— Mon travail de manœuvre vous me l'avez payé deux cents francs; c'était peu en raison des difficultés qu'il offrait; je dois donc chercher à me rattraper sur ma découverte du mauvais marché que j'avais conclu avec vous. Je veux le billet de cinq ou je garde mes renseignements... Qui sait si je ne songerai pas à les utiliser pour mon propre compte!...

— Cinq cents francs! s'écria Froidefond. Mais, bourreau que vous êtes, vous croyez donc que je bats monnaie?

— N'en parlons plus, reprit le rouleur d'un ton calme. Mettez que je n'ai rien dit...

Froidefond était pensif; se levant, il attira Leboulou dans une embrasure de fenêtre et

causa quelques minutes avec lui; puis, s'approchant du rouleur :

— Cinq cents francs! vous les aurez... Parlez...

— Minute! objecta le rouleur. La marchandise que je prétends vous vendre ne pèse pas lourd et ne se met pas en poche... S'il arrivait qu'après vous l'avoir livrée, il vous prît envie de ne pas la trouver de votre goût, qui serait attrapé? Moi, n'est-ce pas?... Non, non! je veux les espèces à l'avance...

— Mais, quelle est la garantie de l'utilité ou de la réalité de vos assertions? répliqua Froidefond dont la figure exprimait le doute.

— N'avez-vous pas eu assez de confiance en moi, rien que sur ma bonne mine, répliqua le rouleur d'un ton railleur, non-seulement pour me croire capable d'exécuter adroitement vos instructions, mais encore pour ne pas aller livrer vos desseins à la police?

Froidefond frissonna des pieds à la tête.

— C'est vrai! s'écria Leboulou; il faut se

fier aux gens tout à fait ou pas du tout...

L'ex-homme d'affaires parut hésiter un instant; enfin, il se décida. — Prenant un billet de banque dans son portefeuille, il le présenta au rouleur en poussant un soupir et en disant :

— Il faut que ce que vous avez à nous apprendre soit diablement important pour valoir une pareille somme.

Sans prendre garde à cette observation, le rouleur s'empara du chiffon de papier, le ploya soigneusement, et le plaça ensuite dans un calepin en cuir, tout crasseux, en compagnie d'autres papiers plus crasseux encore.

Froidefond et Leboulou étaient tout yeux et tout oreilles.

— Vous saurez donc que le fils de la dame à qui appartient la propriété se marie dans quelques jours. Or, demain, toute la famille se réunit à la ville chez la sœur du jeune homme. On y passera la soirée et la nuit aussi, probablement, de sorte que la maison de campagne se trouvera vide durant ce laps de temps, pas

d'habitants, si ce n'est les domestiques qui logent dans un corps de logis séparé...

— Sacrebleu ! la bonne aubaine ! fit Leboulou.

— Votre communication est réellement précieuse, dit Froidefond au rouleur.

— Jugez de mon désintéressement, ajouta ce dernier en riant, puisque je vous sacrifierai une belle et charmante pratique qui m'avait prié d'aller lui donner un échantillon de mon rare savoir faire... ah! ah ! — La personne de qui je tiens ces détails n'est autre que la fille de la vieille dame qui est propriétaire du domaine des Charmettes. Elle se nomme madame de Marans, et demeure rue des Cures, 17... Avec la connaissance de ceci et un peu d'adresse, vous ne pouvez manquer votre coup...

Froidefond et Leboulou se turent, s'extasiant intérieurement sur le hasard heureux qui leur procurait la connaissance de cette importante particularité.

— Si j'étais de vous autres, ajouta le rouleur,

je me posterais demain dans la journée aux environs de la maison que je vous ai désignée, afin de m'assurer que cette visite ne sera pas remise à un autre jour.

Froidefond fit un signe de tête à Leboulou. Celui-ci prit son carnet et écrivit : « Rue des Cures, 17. »

— Maintenant, reprit le rouleur, je présume que, ne vous étant plus bon à rien, je puis me retirer?...

— Peut-être, dit Froidefond, qui sembla réfléchir. La présence d'esprit que vous avez apportée dans toutes vos démarches, me porterait assez à vous offrir, non pas de participer à notre expédition, mais de nous servir de vedette... Vous recevriez, en récompense, un second billet de banque de la même valeur que celui que je vous ai déjà donné...

— Oh ! oh !... voilà qui change de gamme, riposta l'ambulant. Pas de ça, Lisette, vous voulez m'attraper... ne parlons pas de ces quat' sous-là...

— Pourquoi donc? lui demandèrent à la fois les deux amis.

— Ah, dame! reprit le rouleur, je n'ai pas du tout la fantaisie d'aller aux galères ou plus loin ; vous n'êtes pas des voleurs, vous autres... vous êtes des messieurs comme il faut, et si, par malheur, nous étions pris, il y aurait toujours moyen de vous tirer d'affaire, tandis que moi je payerais pour tout le monde... — Je présume que vous avez quelque vengeance à exercer, car à la manière dont vous semez l'argent, ce n'est pas ce qui vous gêne... mais chacun doit chercher à retirer comme il peut son épingle du jeu.

Il nous est impossible de traduire l'espèce de confusion qui se lisait sur le visage de nos deux acolytes au moment où ils reconnurent qu'ils avaient eu affaire à un gaillard plus scrupuleux qu'ils ne l'étaient eux-mêmes.

Leboulou, surtout, était vivement contrarié que le rouleur ne voulût pas leur servir d'instrument.

— Ce gueux-là ! disait-il tout bas à Froidefond, tant qu'il s'est agi de gagner de l'argent sans se compromettre, il a été d'une soumission, d'une obéissance parfaites... Nous lui aurions fait prendre la lune avec les dents, si nous l'eussions exigé... Dès qu'il est question de mettre la main à la pâte, serviteur très-humble : il n'y a plus personne...

Quant à Froidefond, des pensées plus graves l'inquiétaient en ce moment : il tremblait, ou que leur agent ne les trahît ou qu'il n'eût l'idée de le rançonner de nouveau... Son anxiété était si visible que l'ambulant la remarqua ; alors, élevant la voix, il leur dit brusquement et avec un commencement de colère :

— Aurez-vous bientôt fini de chuchoter de la sorte, messieurs?... Elle n'est ni polie ni plaisante cette façon d'agir, veuillez le croire!... Pour qui me prenez-vous donc, s'il vous plaît?... Ne m'aguichez pas plus longtemps, car je suis tout bon ou tout mauvais, moi !... un véritable agneau quand on ne me chagrine pas; en re-

vanche, je cogne dur lorsqu'on me chiffonne!... — Voyons, qu'est-ce qui vous tracasse? Confiez-moi vos peines... je m'efforcerai d'y porter remède... — Auriez-vous peur que je n'évente la mèche?...

Un silence profond répondit à cette question.

— Allons! j'ai touché juste, reprit le rouleur. Je connais le proverbe : « *Qui ne dit mot consent.* » — Tenez, je veux bien vous tranquilliser, quoique, sur ma parole, vous ne le méritiez guère... — Quelle heure est-il?

Froidefond regarda à sa montre :

— Dix heures moins le quart... — Pourquoi cette question?

— C'est que si vous voulez vous donner la peine de vous trouver dans une bonne heure sur la place du Martroy, vous me verrez emballé dans une des diligences qui, vers les onze heures, se mettent en route pour le midi de la France...

— Ah! dit Froidefond; et vous allez...?

— Vous ai-je demandé ce que vous alliez

faire aux Charmettes? riposta le rouleur d'un ton hautain. Tenez, il est temps que nous nous séparions, si nous voulons rester tous amis... Tout ce que je puis vous confier, c'est que dans moins de trois jours je serai à deux cents lieues loin de vous... Ça vous suffit-il?... Autrement vous seriez par trop exigeants, messieurs!...

Froidefond, qui entrevoyait en cet homme un tout autre individu que celui qu'il s'était figuré y voir dès d'abord, chercha à s'excuser par quelques phrases banales. — Leboulou, lui, revint plus franchement de ses préventions.

L'ambulant, ayant jugé à propos d'en rester sur cette impression, leur tendit à chacun une de ses larges mains nerveuses; puis, il se retira leur disant ces mots pour adieu :

— Il est entendu, n'est-ce pas? qu'aussitôt que j'aurai dépassé le seuil de cette porte, nous ne nous serons jamais ni vus ni connus... Ainsi donc, messieurs, bonne chance!

Après son départ, les deux amis s'occupèrent du moyen par lequel ils parviendraient à savoir

si tous les habitants des *Charmettes* se rendraient le lendemain à la ville. — Leboulou se chargea de se poster en observation à l'entrée de la rue des *Cures* et de venir rendre compte à Froidefond de ce qu'il aurait remarqué. — Quelques instants après, l'ancien caissier qui avait encore tiré une saignée de deux ou trois pièces d'or à son ami, se perdait dans une allée de la rue des Huguenots, vers un bouge où, depuis qu'il séjournait à Orléans, il avait fait élection de domicile.

— Va donc, sangsue!... infâme débauché! se disait l'ex-homme d'affaires en quittant le café Morin. Va donc dévorer en orgies l'argent que tu me soutires!... Qu'il me tarde, mon Dieu! d'être débarrassé de ce misérable!... Ah! aurais-je cru, il y a quelques mois à peine, que moi, qui jadis y regardais à deux fois avant de me payer un dîner à 32 sous, j'en viendrais à semer l'or à poignées!... — Vieux scélérat de Benoît, va!... tu me payeras tout ce que tu me coûtes en tourments, en soucis, en dépenses, je te le jure!... fie-t'en à moi!...

Il longea le *mail*, descendit dans la rue *Bonnier* et s'arrêta sur la place du *Martroy*. S'étant embusqué dans un renfoncement de la place, près du bureau des Messageries, il ne tarda pas à voir s'avancer le rouleur. Froidefond l'ayant reconnu se sentit soulagé comme si on lui eût enlevé une montagne de dessus les épaules...

A onze heures précises la diligence partit. Alors Froidefond alla se jeter sur son lit, pour essayer de prendre quelques instants de repos; mais le sommeil ne put approcher de sa paupière, tant les ferments de fiel, de cupidité et de haine qui germaient au fond de son âme envahissaient son cerveau.

—

IV

Vers les quatre heures de l'après-dînée, le landau de madame de Marans stationnait devant les Charmettes pour conduire tous nos amis à la ville. Les dames n'étaient pas encore tout à fait prêtes, il s'en fallait au moins d'un quart-d'heure qu'elles n'eussent mis la dernière main à leur toilette. Profitant de ce retard, M. Benoît envoya querir M. Pinchon au *Bois-Chéri*, et lui recommanda d'activer les travaux du château

pendant le temps qu'il resterait à la ville, c'est-à-dire jusqu'au lendemain après midi. Le nouvel intendant promit de se conformer à ces ordres et s'en retourna aussitôt à son poste.

A ce moment, les dames descendaient au salon. Or, Laurence était si magnifiquement belle dans ses nouveaux atours, que son père ne put s'empêcher de la presser sur son sein, au risque de froisser sa parure, puis de l'embrasser au front. Madame de Melval imita l'exemple de M. Benoît, et, voyez l'effet de la contagion! Octave fit une moue si piteuse en voyant qu'il était le seul des trois qui ne fût pas admis à cette faveur, que Laurence en gémit intérieurement. Mais le vieillard ayant galamment offert le bras à madame de Melval pour la conduire à la voiture, Octave présenta le sien à sa future, de sorte que, quoiqu'il n'y eût pas loin du salon à la porte du jardin, il sut amplement se dédommager de l'échec qu'il venait d'essuyer en portant respectueusement à ses lèvres cette main tant enviée, et qui bientôt allait lui appartenir.

Quand le landau s'arrêta rue des Cures, l'affluence des voitures qui, depuis à peu près une heure, touchaient au numéro 17, avait attiré sur ce point un grand nombre de curieux.

Quelqu'un qui aurait assisté à l'audience des criées au palais de justice, quatre ou cinq jours auparavant, aurait pu reconnaître dans la foule l'étranger qui avait poussé l'enchère de la propriété du Bois-Chéri jusqu'à cent vingt mille francs : c'était Frédéric Leboulou.

Comme il avait le soin de s'informer auprès de ses voisins du nom des personnes qui descendaient successivement de voiture, il sut bientôt tout ce qu'il voulait savoir, fit un demi-tour et s'en alla.

Dans le salon de madame de Marans se pressaient une quarantaine de personnes appartenant à ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville d'Orléans. Il ne se trouvait parmi elles que des parents ou des amis intimes des maîtres de la maison.

Chacun était désireux de connaître la jeune

femme dont, par suite des indiscrétions de madame de Marans, on s'était formé une si haute opinion. Puis, il y avait vraiment de quoi s'émerveiller de ce qu'Octave de Melval, qui ne jouissait que d'une fortune médiocre, eût trouvé un si bon parti : la fille d'un ancien président, une héritière colossalement riche, une jeune personne admirablement belle!...

On passa bientôt dans la salle du festin. — Madame de Marans avait fait les choses dignement : tout était en rapport avec le rang, la position de fortune de son mari et la circonstance qui donnait lieu à cette fête.

Par une de ces délicates finesses dont les femmes seules ont le secret, madame de Marans avait placé à la droite de M. Benoît le notaire de la famille, celui auquel elle présumait que serait confiée la rédaction du contrat de mariage. Or, il se trouvait que cet officier public était précisément le même qui avait été chargé de poursuivre juridiquement la vente du Bois-Chéri. Durant le dîner, ces messieurs s'occu-

pèrent longuement des accords à intervenir. Voici ce qui fut convenu entre eux : malgré la différence de fortune des deux futurs époux, M. Benoît voulait que les jeunes gens fussent mariés sous le régime de la communauté, et que Laurence, outre le domaine du Bois-Chéri qui représentait déjà une valeur de deux cent mille francs, apportât en dot une somme de cent cinquante mille francs, sans préjudice des biens considérables dont elle était l'unique héritière. — Ensuite, à une interrogation du vieillard, le notaire lui ayant appris qu'il aurait en ce moment un placement fort avantageux pour les cent cinquante mille francs dont la remise serait stipulée dans l'acte, M. Benoît l'engagea à le lui réserver, disant qu'il déposerait le lendemain ces fonds entre ses mains.

Après le dîner, la société rentra au salon.

Madame de Marans, qui tenait à faire valoir une partie des avantages dont était pourvue sa future belle-sœur, avait organisé une soirée en règle. Ainsi les personnes âgées trouvèrent, pour

se récréer, des tables d'écarté, de whist, de boston, établies dans une chambre voisine du salon, et les jeunes gens furent appelés à prendre leur part au plaisir d'un bal improvisé. On dansa aux accords d'un piano qu'occupèrent tour à tour celles des demoiselles de la réunion qui étaient musiciennes.

Un peu plus tard, madame de Marans conduisit Laurence au piano. La musicienne qui avait précédé notre héroïne avait attaqué une ouverture d'opéra, toute hérissée de difficultés, dont elle s'était tirée avec ce qu'on nomme un succès d'estime. Laurence, elle, quoiqu'elle fût fort émue, osa aborder l'improvisation. Tour à tour grave, sévère, mélancolique, doux et langoureux, son toucher, toujours hardi, ferme et harmonieux, transporta les assistants d'une réelle admiration... Le plus profond silence régnait dans le salon. Les conversations mêmes de la salle de jeu s'étaient arrêtées; les parties avaient été suspendues... — Les cordes avaient cessé de résonner, que chacun écoutait encore...

Soudain des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes parts et l'on se précipita à l'envi vers la musicienne pour la complimenter dans les termes les plus chaleureux... Seul, dans l'embrasure d'une croisée où il s'était retiré pour cacher son émotion, M. Benoît, à moitié masqué par la draperie des rideaux, versait des larmes de délicieuse satisfaction. Il fut tiré de sa douce rêverie par le notaire qui, homme positif et avant tout préoccupé des affaires de ses clients, vint le prendre à part pour lui dire :

— A propos, monsieur le président, j'avais oublié de vous apprendre que vous aviez eu un rude concurrent dans vos démarches pour l'acquisition du Bois-Chéri, et que peu s'en est fallu que le domaine ne vous échappât...

— Bah! comment cela? reprit le vieillard surpris.

— Oui, peu d'heures après la dernière visite que vous me fîtes l'honneur de me faire, je reçus celle d'un avocat de Paris... Il m'apprit qu'il aurait désiré se rendre acquéreur du Bois-

Chéri et qu'il traiterait volontiers de gré à gré pour cette acquisition. — Je lui répondis que les formalités étaient trop avancées pour que la vente ne s'opérât pas judiciairement; que, du reste, il sortait à l'instant même de chez moi un acquéreur auquel j'avais été obligé de donner une réponse semblable... Il me parut contrarié au dernier point. — A l'audience des criées, j'aperçus mon avocat qui se tenait à l'écart, la figure presque couverte de son mouchoir comme s'il n'eût pas voulu être reconnu de quelqu'un dans l'assemblée. Quoiqu'il feignît de ne participer nullement aux enchères, je remarquai fort bien que c'était lui qui activait la lutte par l'intérim d'un inconnu, un de ses agents sans doute, auquel il faisait des signaux continus. Le domaine allait être adjugé à cet individu pour la somme de cent vingt mille francs, lorsque votre intendant, M. Pinchon, ayant monté de cinq mille francs à la fois, le personnage se retira tout consterné et suivi de son second.

— Tiens! ce que vous me dites là m'intrigue

passablement..., reprit le vieillard. Savez-vous le nom de cet avocat?...

— J'ignore si ma mémoire m'est fidèle, pourtant je crois ne pas me tromper... Diable!... comment donc s'appelle-t-il?... Bois... Froid... ah! j'y suis... Théodore Froi...

— Froidefond! acheva le vieillard à voix basse d'un ton ému.

— C'est exactement cela, reprit le notaire; vous le connaissez aussi?

— Moi!... oh! non!... Seulement j'en ai beaucoup entendu parler, dit le vieillard qui commençait à devenir pensif.

— Je puis vous affirmer, répliqua le notaire, que vous ne perdez guère à ne pas avoir eu occasion de l'envisager... En vérité, son physique est peu avenant... Il est plus livide qu'un fantôme... Comment est l'opinion publique sur son compte?

— Pas trop bonne... Mais, dites-moi, quand expire le délai fixé pour le versement de la somme moyennant laquelle m'a été adjugé le Bois-Chéri?

— Vous avez encore deux jours pleins.

— Pourriez-vous me suppléer dans cette opération?

— Que ne ferais-je pas pour vous obliger, monsieur de Langlade?

— Eh bien! je vous remettrai demain cette somme en même temps que celle dont vous devez nous faire le placement... Cela vous agrée-t-il?

— Comment donc!... je suis à votre entière disposition...

— Alors, c'est parfait! cela m'évitera de me transporter de nouveau de la campagne à la ville... Ah! quelle est l'heure la plus convenable pour que nous passions à votre étude demain... toute la famille, vous comprenez...?

— Venez lorsque vous le jugerez à propos, monsieur de Langlade; pourtant je vous dirai que vers midi je suis habituellement débarrassé de mes clients importuns... J'aurai le soin d'établir un brouillon de l'acte, de sorte que je ne vous tiendrai que le moins longtemps possible...

— Voilà qui est au mieux, mon cher notaire. — Ainsi à demain vers midi, un peu plus tôt, un peu plus tard...

A la suite de cet entretien, M. Benoît qui ressentait intérieurement une agitation vague à laquelle se joignaient certains pressentiments instinctifs, s'esquiva pendant deux secondes pour donner un ordre, puis rentra au salon.

A cet instant, Laurence, patronnée par mesdames de Melval et de Marans, se trouvait au milieu d'un cercle de mamans qui toutes la choyaient, lui témoignant une bienveillance particulière et des égards profonds qu'elle recevait avec son amabilité et sa modestie ordinaires. — Le vieillard fit un signe à la mère d'Octave qui quitta aussitôt le groupe pour le rejoindre.

— Ma chère dame, lui dit celui-ci, le notaire vient de m'apprendre qu'il avait un placement excellent pour la dot de Laurence... je vous confie notre enfant... faites qu'on ne s'aperçoive pas de mon absence... je suis obligé de me

rendre aux Charmettes ; demain je serai de retour ici de bon matin...

— Par exemple !... nous quitter à cette heure... est-ce qu'il ne pourrait pas retarder d'un jour sa négociation, le notaire ?

— Ce n'est pas seulement cette considération qui me détermine... Il faut encore que je dépose le prix de mon acquisition du Bois-Chéri... de sorte que je ferai d'une pierre deux coups.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! y songez-vous ? de grâce, remettez votre course à demain matin !

— Impossible !... je viens d'envoyer chercher une voiture de louage.

— Que vous me contrariez donc, cher monsieur, avec cette idée !... Enfin, puisque vous paraissez tant y tenir...

— Si nos jeunes gens s'inquiétaient de mon absence, dites-leur que, m'étant senti un peu fatigué, je suis allé me livrer au repos... surtout ayez soin de mettre madame de Marans dans la confidence... Allons, au revoir et à demain matin.

— Méchant homme !... qui se tuera de soucis pour les autres... Adieu, mon ami.

Il était environ onze heures lorsque M. Benoît monta en cabriolet.

— Que signifie la tentative de Froidefond sur le Bois-Chéri?... se disait le vieillard pendant que le véhicule traversait les rues d'Orléans. Oui, je conçois qu'ayant été fixé d'une manière positive sur la valeur du Bois-Chéri, par ses anciennes relations avec son camarade Raoul Dubreuil, il ait pu convoiter ce beau domaine... Néanmoins, que songe-t-il à machiner encore?... Prends garde, misérable !... si tu tentes quelque nouveau méfait, prends garde !...

Ce monologue indique de quelles sinistres appréhensions M. Benoît avait été subitement saisi à l'audition des particularités que le notaire lui avait racontées.

—

Le cabriolet brûlait le pavé.

Au moment où, quittant la grande route, il entrait dans le chemin de traverse qui conduit aux Charmettes, deux hommes qui se trouvaient marcher en avant, ayant entendu un roulement de voiture, se jetèrent précipitamment dans le fourré qui longeait le sentier et s'y tinrent cois. — Le cabriolet passa près d'eux sans que les personnes qui l'occupaient les eussent remarqués.

Dès que le bruit se fut éloigné, ils sortirent de leur cachette.

— Si c'était ce vieux Benoît qui rentre aux Charmettes? disait l'un d'eux à voix basse.

— Êtes-vous fou? reprit l'autre. Qu'est-ce qui pourrait le ramener, le bonhomme, tout seul à cette heure?... Puis, ils sont tous allés à la ville en landau... Pourquoi reviendrait-il, lui, en cabriolet?...

— Pourquoi, pourquoi?... le sais-je, moi! Si cela était cependant?...

— Ma foi, tant pis pour lui! alors comme alors!...

— Je frémis, voyez-vous! car je sens que si je me trouvais face à face avec lui... eh bien! je ne pourrais résister au désir de vengeance qui me possède...

— Ah çà! encore des phrases de mélodrame? — Vous m'ennuyez, sur mon honneur! Quand nous y serons, nous verrons ce que nous aurons à faire.

— En tout cas, il serait bon de lui donner le temps de s'endormir...

— Oh! quant à cela, je n'y mets pas d'obstacle.

—

Le cabriolet arriva devant la porte des Charmettes. M. Benoît descendit, paya le cocher et sonna. — La grosse servante joufflue, qui était encore sur pied, accourut à moitié endormie, et M. Benoît lui recommanda de bien fermer les portes et les volets avant d'aller se coucher; puis, il monta à sa chambre.

Quant au cocher, le sentier n'étant pas assez

large devant les Charmettes pour faire exécuter facilement un demi-tour à son cabriolet, il avait jugé à propos de contourner la propriété, ce qui allongeait, il est vrai, un peu son chemin pour rentrer en ville, mais lui faisait éviter le danger de blesser son cheval ou de briser sa voiture. — Au moyen de cette explication, on conçoit que nos deux scélérats qui avaient l'oreille au guet, ayant distingué, dans une direction opposée à celle des Charmettes, le roulement lointain du cabriolet, s'imaginèrent que le but de sa course était tout autre que cette maison de campagne.

Aussitôt entré dans son appartement, M. Benoît le parcourut un flambeau à la main... Rien ne lui parut avoir été déplacé... Il respira... — Ensuite, prenant une petite clef dans la poche de son gilet, il chercha à l'introduire dans la serrure de son secrétaire, sorte de vieux meuble à l'antique presque aussi haut que lui... la clef n'entrait pas... — il l'approcha de la flamme de la bougie afin de s'assurer si le trou foré n'a-

vait pas, par hasard, été bouché par quelque ordure effectivement, en sortant de la serrure, la clef ramena avec elle un objet étranger : M. Benoît l'examina attentivement.

— Mordienne ! s'écria-t-il, c'est de la cire !... Oh ! oh! quel trait de lumière!... mes pressentiments ne m'avaient donc pas trompé !...

Un frisson le prit, et le flambeau trembla dans sa main. Cependant il surmonta son trouble et renouvela son essai. Cette fois, la clef entra aisément. — La table du secrétaire rabattue, il ouvrit un tiroir... son portefeuille s'y trouvait intact...

— Merci, mon Dieu! s'écria-t-il, pour elle, pour lui, pour mes enfants!... Il posa son flambeau sur la tablette, entr'ouvrit le tiroir du dessus et en retira une paire de pistolets. — Quand il se fut assuré que les capsules étaient en état de servir et que la batterie jouait facilement, il posa ces armes sur le marbre du secrétaire, et alors il songea à quitter sa tenue de cérémonie pour mettre des pantoufles

et endosser sa robe de chambre; ensuite, il s'assit à son bureau et se mit à établir, la plume à la main, divers calculs dont nous aurons lieu de nous occuper plus tard. Maintenant il est temps que nous retournions à un des acteurs de cette histoire, que jusqu'à présent les événements ont laissé dans l'ombre.

—

V

Nous avons vu que M. Pinchon et mademoiselle Rose avaient été promus, l'un aux fonctions d'intendant-régisseur du vaste domaine du Bois-Chéri, l'autre à celles de gouvernante du château.

Il y eut bien, dans le principe, quelque jalousie de la part de mademoiselle Rose. — La vieille domestique n'avait pas vu sans un certain déplaisir que son maître élevât celui qu'elle

nommait un intrus à un poste qui aurait pu compromettre son importance à elle. Mais lorsqu'elle eut remarqué l'espèce de déférence que lui témoignait l'ex-clerc, l'empressement qu'il apportait à lui rendre de bons offices et le soin qu'il prenait de ne s'immiscer en rien dans ce qui touchait à ses attributions, elle mit de côté son esprit de susceptibilité, et bientôt il n'y eut plus entre ces deux bonnes gens qu'une rivalité louable pour mériter réciproquement les éloges de M. Benoît.

Lorsque le brave Pinchon songeait au changement notable qui, en quelques mois seulement, s'était opéré dans sa position, il sentait lui monter au cœur les bouffées d'une joie enivrante qui finissaient toujours par se traduire en transports de reconnaissance pour ce généreux M. Benoît qui l'avait secouru dans l'adversité, qui l'avait relevé du fond de la misère, et qui en avait fait un homme honorable et utile. — En vérité, M. Pinchon se serait, comme on dit, jeté au feu pour le vieillard ; il eût donné

pour lui la dernière goutte de son sang.

Nous avons raconté quelle fut la noble conduite de M. Pinchon durant le temps d'épreuve qu'il avait passé au collége d'Henri IV ; voyez-le maintenant à l'œuvre au château du Bois-Chéri : — levé dès l'aurore, il se rend aussitôt sur les lieux des travaux ; au fur et à mesure que les ouvriers arrivent, il leur distribue leur besogne ; sans cesse il entretient sur chacun d'eux une surveillance active, et quand l'heure est venue pour lui de prendre une récréation quelconque, avant de songer à ses propres affaires ou d'aller se livrer au sommeil, il règle ses comptes, il suppute les voies et moyens qu'on pourrait suivre afin d'exécuter mieux et plus vite les travaux, il réfléchit à ce qu'il lui reste à faire, soit afin de se conformer plus rigoureusement aux ordres qu'il a reçus, soit afin de ne pas être pris à l'improviste par l'arrivée du lendemain... — N'est-ce pas là un vigilant employé et un vaillant serviteur?

Pendant son voyage de Paris à Orléans, à

une montée où les voyageurs de la rotonde et de l'intérieur mettent pied à terre, M. Pinchon avait été frappé du son d'une voix qui retentissait non loin de lui : il lui sembla que cette voix ressemblait à celle de son ancien patron, l'avocat consultant. Ayant passé la tête par la portière du coupé pour s'assurer du fait, il entrevit bien, à une distance rapprochée, deux hommes s'entretenant ensemble, l'un grand, l'autre petit, mais à cause de l'obscurité de la nuit il ne put distinguer leurs traits ni leur tournure.

Le lendemain de l'adjudication du Bois-Chéri, c'est-à-dire le jour où il s'était installé au château avec mademoiselle Rose, la veille de l'arrivée des ouvriers, il avait, en parcourant la propriété, aperçu deux messieurs qui, en se promenant, paraissaient inspecter de loin le domaine. Il s'avança vers eux; mais ceux-ci s'éloignèrent, sans cependant y mettre une précipitation qui eût pu les rendre suspects.

— Ah çà! aurais-je des lubies, moi, mainte-

nant?... Je jurerais que le plus grand de ces deux individus est celui qui poussait contre moi aux enchères et que l'autre est mon ex-patron, Théodore Froidefond... Ce diable d'homme ne va-t-il pas devenir mon idée fixe?

Lorsque le rouleur s'était présenté aux *Charmettes*, il était allé préalablement offrir ses services au *Bois-Chéri*. — Comme le château subissait en ce moment des réparations capitales, M. Pinchon, auquel l'ambulant avait été adressé, ne jugea pas convenable d'accepter ses offices. Mais, dès que l'individu se fut retiré, sa mine lui ayant inspiré un certain sentiment de répulsion, il s'informa près des ouvriers qui se trouvaient présents si ce rouleur fréquentait habituellement les environs. Un maçon lui répondit qu'il était surpris que cet homme fût actuellement transformé en marchand de mort aux rats, car il pouvait affirmer l'avoir rencontré, la semaine précédente, vendant dans le faubourg de la *porte Bourgogne* des chapelets qu'il prétendait avoir été bénits

par notre saint-père le pape... — « A ce qu'il paraît, ajouta le maçon, le gaillard a plusieurs cordes à son arc ; pourtant il ne sait de quel bois faire flèche... » — S'étant placé à une fenêtre, M. Pinchon vit le rouleur faire le tour des Charmettes et sonner à la porte du jardin. Il songea d'abord à aller prévenir madame de Melval de ce qu'il venait d'apprendre sur le compte du rouleur, mais il se ravisa et se dit :

— Bah ! je ne dois pas l'empêcher de gagner sa vie.

Nous avons déjà raconté que le lendemain de la visite du rouleur, c'est-à-dire le jour où nous sommes arrivés, au moment où M. Benoît venait d'engager M. Pinchon à redoubler d'activité et de surveillance au château pendant son absence des *Charmettes*, celui-ci avait paru sur le point de se permettre une observation qui aurait été celle-ci : — « Monsieur Benoît, il y » a de l'imprudence à laisser des fonds aussi » considérables que ceux dont vous êtes nanti, » dans une maison qui va ne se trouver gardée » que par des domestiques. »

Le soir, après la cessation des travaux, il soupa tranquillement en compagnie de mademoiselle Rose, s'entretint quelques instants avec elle, rentra chez lui, et se mit au lit. — Mais le sommeil fuyait ses paupières. A onze heures et demie, il était encore éveillé.

Nous avons dit que les deux habitations étaient très-peu distantes l'une de l'autre — Soudain à la faveur du calme de la nuit, il entendit retentir un son aigu qu'il présuma être celui de la clochette des Charmettes. — S'élançant en bas de son lit, il ouvrit sa croisée, prêta l'oreille, distingua un bruit confus de voix, puis le roulement d'une voiture qui s'éloignait, et ce fut tout.

— Bon! dit-il, nos gens auront eu la pensée de revenir coucher ici, et les voilà sans doute de retour... Ma foi ! ils ont eu une excellente idée, car sans cela, je crois que je n'aurais pas fermé l'œil de cette nuit... Pourtant, je tiens à me convaincre du fait...

Après s'être habillé à la hâte, il descendit au

jardin du château, franchit le passage de communication entre les deux propriétés et pénétra jusque sur la pelouse du jardin des Charmettes ; — tout était rentré dans un profond silence et aucune lumière ne brillait aux fenêtres de l'habitation.

— Voilà qui est particulier! pensait en lui-même M. Pinchon. Tout ce bruit que j'ai cru entendre n'était-il donc qu'une hallucination?

Il marcha vers la porte du sentier, et la trouva fermée.

— Puisque je suis debout, continua-t-il, je ne me coucherai pas de sitôt... La fraîcheur de la nuit calmera mon agitation.

Tout à coup, comme il se dirigeait vers le pavillon de verdure, il saisit au passage un grincement presque imperceptible, assez semblable à celui d'une porte qu'on essayerait d'ouvrir avec précaution.

Par un mouvement instinctif, spontané, il se baisse, se couche à plat ventre derrière un massif et regarde... — Que voit-il?... Deux hommes

se glissant dans le jardin... Ils s'avancent en marchant sur la pointe du pied, de peur que le sable ne crie sous la pression de leurs pas... Ils font une pause... observent attentivement si personne ne peut les surprendre, s'il n'y a plus de lumière dans les divers appartements... Ils s'approchent... — Ciel! il a reconnu Froidefond et son adversaire de l'audience des criées... — Oh! dès lors, il n'y a plus de doute possible pour lui! Leurs sinistres projets lui sont déjà dévoilés!... Mais à quoi se résoudre en cette terrible occurrence?... Ils sont deux... armés sans doute, et lui, il est seul, il n'a pas d'armes!...Il attendra...

Froidefond et son camarade ont inspecté les lieux... Ils vont à la porte du salon. Leboulou tire plusieurs clefs de ses poches... La première n'ouvre pas, la deuxième non plus... Le bandit laisse échapper à demi-voix un juron. — Ah! la troisième clef s'adapte à la serrure... Le salon est ouvert... nos deux scélérats s'y sont introduits... une vive lumière

brille subitement, puis elle est remplacée par une clarté ténébreuse, celle sans doute d'une lanterne sourde...

Alors Pinchon se relève, et court vers un endroit où il sait que les ouvriers ont, par son ordre, rassemblé leurs outils. . . . . .

Revenons à M. Benoît qui continuait à mettre ses affaires en ordre.

« — Ces jeunes gens, se disait-il, il est bon » qu'ils ne prennent pas des habitudes fas- » tueuses; il sera toujours temps de leur faire » connaître la fortune dont ils seront un jour » possesseurs; à ma mort, ce leur sera une » fiche de consolation... — Ah! voyons un » peu... J'ai pris dernièrement chez mon ban- » quier le montant capitalisé des économies » effectuées sur mes revenus depuis vingt » ans... Environ deux cent cinquante mille » francs, ci. . . . . 250,000 fr.

» J'ai reçu du juge d'instruction les fonds » remboursés par Froidefond, soit cent douze » mille francs, ci. . . . . 112,000 fr.

« Total, trois cent soixante-deux mille » francs, ci. . . . . 362,000 fr.

« Or, ayant dépensé environ cinquante mille » francs en achats pour monter leur maison, il » doit donc me rester trois cent douze mille » francs en portefeuille... Tiens! c'est cela... » six liasses de cinquante mille francs et une » de douze mille seulement. »

A cet instant de son monologue, M. Benoît croit distinguer un faible bruit; il suppose avoir laissé la porte de sa chambre entr'ouverte, et dirige ses regards de ce côté : un homme lui apparaît!...

Stupéfait, effrayé à cette apparition inattendue, le vieillard se lève cependant pour s'armer de ses pistolets. — Mais Leboulou, d'un bond, s'est élancé sur lui, d'une main il l'étreint violemment à la gorge, et, de l'autre, le pousse, le culbute contre le lit et l'y maintient sans voix et sans possibilité de défense.

— Ah! ah! papa!... c'est à ce jeu que vous vouliez jouer avec nous... des bons enfants!... il vous en cuira, grand-père!...

Froidefond n'était pas brave de sa nature; pourtant le désir qu'il avait de se venger de M. Benoît, l'espoir de satisfaire sa cupidité en se remboursant en partie des fonds mal acquis qu'il avait dû restituer, avaient égaré sa raison, irrité son imagination, de sorte qu'il éprouvait, en cette circonstance, quelque chose d'analogue au courage factice que le désespoir inspire parfois au lâche.

L'ex-homme d'affaires entra dans la chambre du vieillard sur les pas de Leboulou. Dans l'escalier, il avait eu le soin de se couvrir la figure d'un masque noir, et de prendre en main une paire de pistolets dont il était décidé à se servir à la moindre apparence de danger.

— Ne le tuez pas encore, mon cher! s'écria-t-il; laissez-le un peu respirer... qu'il nous avoue d'abord où il cache ses trésors, puis... nous réfléchirons...

Leboulou lâcha le vieillard... — Celui-ci, à moitié suffoqué, se dressa, fit un mouvement pour reprendre son aplomb et se mit à considérer ses assaillants d'un œil came.

— Bougez, et je vous lâche une balle dans la cervelle!... entendez-vous, vieux scélérat? dit Froidefond, dirigeant le bout de ses pistolets vers M. Benoît.

— Sans doute en remercîment de ce que j'ai bien voulu, il y a une dizaine de jours, consentir à votre mise en liberté, n'est-ce pas, misérable?... reprit le vieillard avec un accent de mépris dont il ne fut pas maître.

— Ah! tu me connais! s'écria Froidefond en arrachant son masque... tant mieux! ça m'exempte de tout ménagement avec toi... A ton tour à présent d'être rançonné... A combien estimes-tu ta vie?...

Les traits de l'homme d'affaires offraient en ce moment un tel mélange de lâcheté, de cupidité, de rage sanguinaire, que M. Benoît ne daigna pas lui répondre.

— Qu'il vienne donc te secourir, maintenant, ton gentil protégé, cet imbécile d'Octave de Melval que, par tes intrigues, tu as su décider à épouser une femme perdue, une femme dont,

j'en ai la conviction, tu comptes faire ta maîtresse, si cela n'est déjà fait...

— Laurence est ma fille, monsieur, répondit le vieillard avec une dignité sévère en pâlissant.

— Ta fille !... ah ! je t'en félicite, vraiment !... ah ! ah ! ah !... — Mais nous ne sommes pas ici pour écouter nos fredaines... Où est ton or?...

M. Benoît ne souffla mot.

— Où est ton or? te dis-je !... répéta Froidefond, s'avançant vers lui d'un air furibond.

— Vos menaces ne m'intimident pas, répliqua le vieillard; volez-moi... assassinez-moi : je ne composerai pas avec des gens tels que vous.

— Vieil entêté, va ! s'écria Leboulou.

— Puisqu'il ne veut pas être raisonnable, surveillez-le bien, dit Froidefond à son camarade, tandis que je vais fouiller son secrétaire.

De sa main gauche, Leboulou prit de nouveau M. Benoît par le cou, le contint contre le lit, tandis que, de la droite, il menaçait sa

poitrine d'une lame de fleuret dont l'une des extrémités était affutée en pointe, et dont l'autre, recourbée en forme de crochet, lui servait de poignée.

Ayant remarqué ces dispositions, Froidefond marcha vers le secrétaire en disant avec un sang-froid féroce à son complice :

— S'il s'avise de se révolter ou de pousser un simple cri, expédiez-le-moi, sapristi !

— Tenez... vous êtes stupide ! reprit celui-ci... j'en aurais déjà fini, moi... Allons, dépêchons... assez de bavardage comme ça...

Froidefond s'approche du secrétaire et pose ses pistolets sur la tablette abattue du meuble. A peine a-t-il remué quelques papiers qui s'y trouvent épars, qu'un portefeuille frappe ses regards... il le saisit avec frénésie et l'entr'ouvre...—D'abord, il est saisi d'une sorte de vertige à la vue de la grande quantité de billets de banque qu'il contient, enfin il s'écrie dans le délire de la passion assouvie :

— Oh, oh ! Leboulou !... je tiens le trésor...

— N'y touchez pas!... s'écrie celui-ci, qui, lâchant subitement M. Benoît, s'élance vers Froidefond mû par une impulsion de méfiance spontanée.

Au même instant, la porte de la chambre est brusquement rejetée en dedans... A ce fracas, le vieillard, comprenant que c'est le ciel qui lui envoie du secours, veut aller s'emparer de ses pistolets. Leboulou, furieux, se retourne sur lui, le jette sur le lit, le frappe d'un coup de son carrelet, fait volte-face et se prépare à résister à l'ennemi qui survient aussi inopinément; mais une double détonation retentit : l'appartement, d'abord inondé de deux éclairs de lumière, est aussitôt obscurci d'une fumée opaque; un cri terrible se fait entendre; le bruit d'une chute a retenti sur le parquet...

En voyant un homme qui marchait à lui, les bras levés et armés d'un instrument dont il n'eut pas le temps d'observer la forme, Froidefond avait laissé tomber le portefeuille de ses mains et saisi ses pistolets; puis, soit par

inexpérience des armes à feu, soit par un excès de précipitation qui ne lui avait pas permis d'ajuster, il avait déchargé ses deux coups au hasard sur M. Pinchon. Ce dernier, qui n'a pas été blessé, abat, avec la rapidité de la foudre, la pioche dont il est armé sur la tête de son ex-patron, qui, le crâne fracassé, tombe roide mort sur le plancher... — Ceci s'était passé en quelques secondes.

Avant qu'il ait été possible à M. Pinchon de lever de nouveau sa pioche pour s'en faire une arme d'attaque ou de défense, Leboulou s'est précipité sur lui le poignard à la main... — M. Pinchon, devinant le péril qu'il va courir, laisse échapper la pioche, s'empare du bras qui le menace, se cramponne à lui, entrelace ses jambes dans celles de son adversaire et engage une lutte dans laquelle tous ses efforts tendent à empêcher le malfaiteur de faire usage de son carrelet; en même temps, afin de l'intimider par la crainte de l'arrivée d'un secours sur lequel il ne compte pas lui-même, il se met à crier : « Au secours ! à l'assassin !... »

Certes, Leboulou était plus vigoureux que M. Pinchon ; pourtant, comme une de ses mains était embarrassée, il ne pouvait, de l'autre seule, parvenir à renverser son ennemi. Alors, il eut l'idée de saisir le carrelet de la main gauche, ce qu'il exécuta non sans peine ; puis, avant que Pinchon eût pu retenir son bras, il le frappa... Déjà il s'apprêtait à redoubler, quand M. Benoît, qui avait repris ses sens, et auquel les combattants ne pensaient plus dans la bagarre, parvint à s'emparer de ses propres pistolets, restés sur le marbre du secrétaire, et les déchargea à bout portant sur le scélérat.

— Malédiction !... s'écrie Leboulou.

Le bras qui tenait le poignard retombe sans mouvement ; l'arme roule sur le parquet... Leboulou avait l'épaule traversée d'une balle !...

Celui-ci sent dès lors qu'il ne peut plus soutenir la lutte ; cependant, emporté par l'instinct de la conservation, il rassemble ses forces, bouscule M. Pinchon, s'élance vers l'escalier qu'il descend quatre à quatre, traverse rapide-

ment le salon, franchit le jardin, et se précipite dans le sentier...

Mais, voici qu'aussitôt il entend venir du monde de ce côté. — Ce sont les gens de la ferme que la détonation des deux coups de pistolet tirés par Froidefond avait mis en émoi. — Ils accourent armés de fourches et de faux. — Leboulou rebrousse chemin. — Mais il a été aperçu, on le poursuit... il accélère sa course... le péril lui donne des ailes... pourtant, le sang qui s'épanche de sa blessure l'affaiblit sensiblement... Dans son trouble... il s'égare, il fait fausse route et le voilà subitement arrêté par l'eau du Loiret... — et l'on est sur ses traces, et il distingue les cris de ceux qui le poursuivent!... — Entre les deux dangers qui se présentent, il n'hésite pas à choisir celui qui lui laisse encore quelques chances de salut, il se jette à la rivière et se met à nager de son bras valide... — Les paysans accourus sur la rive l'aperçoivent s'éloignant à la nage, et, enfin le perdent de vue à cause de l'obscurité de la nuit.

— Après avoir poussé de grandes clameurs afin de donner l'éveil aux habitants de l'autre bord, ils s'en retournent aux Charmettes.

La grosse servante ainsi que la cuisinière, qui couchaient toutes deux en une même chambre située sur les derrières de l'habitation, avaient bien été réveillées en sursaut par la première explosion ; mais, à moitié mortes de frayeur, elles n'avaient pas osé bouger de leur lit ; à la deuxième détonation, leur effroi s'accrut encore ; cependant, dès qu'elles entendirent les cris poussés par les gens de la ferme, elles s'habillèrent à la hâte, et munies de flambeaux, vinrent à l'appartement de M. Benoît.

Dans la description de la scène dramatique que nous avons rapportée plus haut, entraîné que nous étions par la rapidité des faits et la multiplicité des détails, nous avons omis de dire que Leboulou n'avait porté à M. Benoît qu'un coup mal assuré : le fer mal dirigé passa entre le bras et le corps, et, après avoir traversé les vêtements, ne s'enfonça que dans la couverture et le matelas.

Quand les servantes survinrent, M. Benoît et M. Pinchon étaient encore dans les bras l'un de l'autre!...

Comment exprimer la joie de ce dernier en voyant que son bienfaiteur était sorti sain et sauf du combat!... — En quels termes traduire les transports du premier envers son libérateur!... — Ah! le ciel avait largement récompensé le vieillard de la belle action qu'il avait faite en secourant un malheureux, et le pauvre clerc s'était dignement acquitté de sa dette!...

M. Benoît pressait une dernière fois M. Pinchon dans ses bras, quand celui-ci poussa un faible cri.

— Grand Dieu! qu'avez-vous? seriez-vous blessé? lui demanda le vieillard avec une vive sollicitude.

— Oh! ce n'est presque rien... pourtant, il me semble que mon bras droit a dû être atteint par le fer du misérable; je ressens près de l'épaule une assez forte douleur...

Les servantes, et le fermier qui était survenu,

s'avancent vers M. Benoît et lui offrent leurs services avec empressement.

— Ce n'est pas moi qui en ai besoin, leur répond-il, mais bien cet ami dévoué qui, pour me faire un rempart de son corps, n'a pas craint de risquer sa vie !...

Aussitôt, M. Benoît enlève à M. Pinchon ses vêtements supérieurs. Ciel ! sa poitrine a été labourée par la pointe du carrelet... mais par bonheur ce ne sont que des égratignures : pourtant, sur le bras droit, à la naissance de l'épaule, le vieillard voit perler une gouttelette pourpre : « C'est là, pensa-t-il, qu'est le siége du mal dont se plaint Pinchon. » — Sachant combien les blessures faites avec la sorte d'arme dont s'est servi le meurtrier sont ordinairement dangereuses, parce que le sang ne trouvant pas à s'épancher se coagule intérieurement, de ses deux mains il saisit les bords de la plaie, y applique sa bouche, aspire fortement, et par trois fois crache du sang; ensuite il applique lui-même sur la blessure des compresses et un bandage convenable.

Les gens de la ferme revenaient. — Ils apprirent à M. Benoît l'insuccès de leur poursuite et comment le malfaiteur leur avait échappé en traversant le Loiret à la nage. — Alors, dans sa sollicitude pour sa gouvernante, il leur ordonne de se transporter au Bois-Chéri, soit afin d'y porter des secours à mademoiselle Rose, soit pour rassurer seulement celle-ci à laquelle les coups de feu doivent causer des transes mortelles. — Enfin, il prescrit au fermier d'atteler sur-le-champ le cabriolet de madame de Melval, d'aller informer le procureur du roi de ce qui venait d'avoir lieu, et, surtout, de ramener avec lui un chirurgien pour mieux panser encore la blessure de M. Pinchon.

Au jour naissant, le fermier était de retour aux Charmettes, accompagné du procureur du roi, du juge d'instruction et de son greffier, d'un commissaire de police escorté de quelques-uns de ses agents, d'un brigadier de gendarmerie suivi de quatre gendarmes, d'un chirurgien et d'une voiture de transport appartenant au service de l'Hôtel-Dieu.

On reçut les fonctionnaires au salon.

Avant que la justice se mît à instrumenter, M. Benoît de Langlade exigea que M. Pinchon fût pansé convenablement. — C'était avec une cruelle anxiété que le vieillard étudiait sur le visage de l'homme de l'art les pronostics qui s'y reflèteraient, pendant qu'il levait l'appareil provisoire posé sur la blessure ; mais il fut bientôt rassuré, le chirurgien ayant affirmé que, grâce à la promptitude des soins qu'on avait prodigués au blessé, M. Pinchon serait en état de vaquer incessamment à son emploi.

— Vous me causez une bien vive satisfaction, monsieur, dit alors M. Benoît au chirurgien, et je vous prie de vouloir bien vous charger de mener à terme la complète guérison de mon ami.

— Oh ! monsieur ! s'écria Pinchon en entendant ce dernier mot, vous me faites réellement regretter de n'avoir pas fait davantage pour mériter ce titre !...

Le juge d'instruction et le procureur du roi

entamèrent l'information du crime. — Les faits étaient tellement circonstanciés, les preuves de l'attentat si flagrantes, que les investigations de la justice purent prendre facilement une marche claire et précise.

En ce qui concernait Froidefond, le témoignage de son ancien clerc servit amplement à constater son identité et à confirmer les assertions de M. Benoît. Nous dirons aussi, pour en finir avec lui, qu'il fut trouvé nanti d'un portefeuille dans lequel on compta cent vingt-sept billets de mille francs, plus une petite somme en or. — Quant à l'autre malfaiteur, celui qui était parvenu à s'évader, du moins le croyait-on, on eut pour tout renseignement la déclaration de M. Benoît, qui se rappelait avoir entendu Froidefond donner à son complice le nom de Leboulou. On était sur le point de lever la séance quand un incident grave se produisit.

Le commissaire de police qui s'était transporté, suivi de ses agents et sous la conduite des garçons de la ferme, à l'endroit où Lebou-

lou s'était précipité dans le Loiret, n'avait découvert de prime abord aucun indice révélateur. Mais un des agents finit par apercevoir au loin quelque chose parmi les roseaux et les plantes aquatiques bordant l'autre rive. On s'empressa de passer aussitôt la rivière au moulin de Saint-Mesmin; puis, un des fils du meunier s'étant avancé en bateau au point vers lequel l'attention s'était reportée, poussa du bout de sa rame vers le bord un objet fort volumineux... C'était un homme noyé!...

Le cadavre ayant été transporté aux Charmettes, on reconnut qu'il avait une ressemblance frappante avec le signalement qu'avait donné M. Benoît du second auteur du crime. On ne tarda pas à être convaincu de son identité par un passe-port que l'on trouva sur lui et qui portait le nom de Leboulou.

Pendant qu'on procédait à l'enlèvement des deux cadavres et qu'on les plaçait sur la voiture amenée à cet effet, M. Benoît écrivait la lettre suivante :

« Monsieur,

» Si j'ai bonne mémoire, il me semble que » vous me disiez, il y a moins d'une quinzaine » de jours, qu'il vous importait peu que le sieur » Froidefond fût pendu pourvu que ce fût loin » de vous. Je ne crois donc pas vous affliger » beaucoup en vous apprenant qu'il vient de se » faire tuer dans mon habitation où il s'était » introduit pour m'assassiner d'abord et me vo- » ler après. Il avait un complice du nom de » Leboulou, lequel s'est noyé en fuyant.

» Tel est le fruit de votre coupable indul- » gence envers un homme dont vous eussiez dû » oublier la parenté.

» Estimez-vous donc heureux, monsieur, de » ne pas avoir un plus grand malheur à vous » reprocher.

» En ce qui concerne les héritiers de Froide- » fond, je vous prie de porter à leur connais- » sance qu'un de vos confrères d'Orléans a

» saisi sur son cadavre une somme de cent vingt-
» sept mille francs, dont il se trouvait porteur
» au moment du crime.

» Votre serviteur,

» J. Benoît de Langlade. »

Cette lettre était adressée au juge d'instruction qui avait signé l'acte d'élargissement de l'ex-homme d'affaires.

La soirée de madame de Marans avait été magnifique, et, ce qui valait mieux encore, excessivement agréable ; de sorte qu'on se sépara fort avant dans la nuit. — Il avait été convenu que la majeure partie des assistants devaient se retrouver le lendemain, soit au domicile de madame de Marans, soit chez le notaire, pour être témoins au contrat.

Lorsque la société se fut retirée, Laurence et Octave témoignèrent bien quelque surprise de la disparition de M. Benoît; mais madame de Marans et sa mère leur expliquèrent comme

quoi le vieillard, ayant voulu terminer certaines dispositions avant le contrat, avait dû se rendre aux Charmettes.

— Au reste, dirent-elles, il nous a promis d'être de retour ici demain matin de bonne heure.

Le lendemain, nos amis étaient déjà rassemblés, et M. Benoît n'avait pas reparu : ce retard inquiétait Laurence qui, prompte à s'alarmer, éprouvait une vive appréhension de cette absence prolongée. Peu à peu ses inquiétudes se communiquèrent à Octave ainsi qu'à madame de Melval. —On résolut de se transporter aux Charmettes; en conséquence madame de Marans donna l'ordre de faire atteler le landau... On allait en effet y prendre place lorsqu'on entendit une voiture s'arrêter devant la maison; chacun se précipita aux fenêtres...

— Ah ! quel bonheur ! c'est lui..., s'écrièrent Laurence et Octave.

M. Benoît entra quelques secondes après, suivi de M. Pinchon.

Les jeunes gens se précipitèrent dans les bras du vieillard.

— Mon Dieu ! mon père, disait Laurence, que vous nous avez donc causé de cruelles inquiétudes en vous éloignant ainsi de nous!

— Quelle imprudence n'avez-vous pas commise, disait Octave, en vous rendant seul, à une pareille heure, au milieu des champs!

Quand le vieillard eut reçu la bordée de reproches auxquels il s'attendait bien un peu, d'un signe il appela à lui M. Pinchon qui se tenait modestement dans un coin du salon et auquel on n'avait accordé jusque-là qu'une légère attention ; il le prit par la main et le présenta à la société :

— Laurence, et vous, Octave, leur dit-il d'une voix attendrie : remerciez ce courageux M. Pinchon ! — Toi, ma fille, tu lui dois la conservation des jours de ton vieux père ; vous, Octave, vous lui devez la vie de votre plus sincère ami !... Apprenez tous que c'est à son sublime dévouement que je suis redevable de ne pas avoir été assassiné cette nuit.

A ces mots qui répandirent une curiosité

inquiète et profonde dans tous les cœurs, on remarqua, seulement alors, que M. Pinchon portait le bras droit en écharpe. Aussitôt, on le combla de vifs remercîments et de chaleureux témoignages de reconnaissance. Puis il fallut que le vieillard recommençât le récit des terribles événements de la nuit.

A la suite des démonstrations de joie que les diverses personnes réunies firent éclater en apprenant l'heureuse issue de cet horrible guet-apens, on se rendit chez le notaire où le contrat fut dressé, au grand contentement de la famille de Melval.

—

Un mois après, le château de Bois-Chéri retentissait des bruits joyeux d'une fête splendide à laquelle la meilleure société d'Orléans se trouvait conviée. — Les appartements étaient décorés avec un luxe de bon goût; le parc présentait les aspects d'une illumination de nuit; partout des serviteurs zélés et empressés; d'un

côté, M. Pinchon se mettait en quatre pour parer à tous les arrangements; d'un autre, mademoiselle Rose pressait ses pas chancelants afin de porter son aide, plus intelligente qu'efficace, partout où besoin était. — Intendant et gouvernante s'accordaient donc au mieux.

Le lecteur a sans doute compris que c'est du mariage d'Octave et de Laurence qu'il est question ici. En conséquence, nous lui demandons la permission de passer par-dessus la description de ce jour d'allégresse. Toutefois nous lui rapporterons une particularité qui s'y produisit, parce qu'elle n'est pas sans une espèce d'importance : le vieillard ayant surpris l'instant où les nouveaux mariés, qui se promenaient un peu à l'écart de la compagnie, échangeaient le serment d'une éternelle tendresse, il s'approche d'eux, les presse contre son sein, tire de sa poche un manuscrit (précisément celui de la mère de Laurence), le remet à Octave et dit, avec une bonté toute paternelle :

— Mes enfants, vous lirez ensemble, je le

veux, je vous en prie! ces feuilles écrites par la plus vertueuse des mères; et vous verrez, dans le récit des longues infortunes qui ont assailli cette malheureuse femme, à quel point, entre époux, on doit se méfier des premiers mouvements et se tenir en garde contre les apparences!!...

—

Laurence et Octave vécurent dans une parfaite union; rien ne manqua à leur prospérité. — M. Benoît et madame de Melval devinrent grand-père et grand'mère; mademoiselle Rose eut la joie de bercer les petits-enfants de son maître, de son maître que jadis elle avait fait lui-même sauter sur ses genoux. — Enfin, madame de Melval, à qui l'âge ne permettait pas de continuer plus longtemps de diriger elle-même l'exploitation de sa propriété, vint s'établir définitivement au Bois-Chéri; quant à M. Pinchon, il fut installé aux Charmettes avec

le titre d'administrateur général de tous les biens qui devaient revenir un jour aux deux jeunes époux ainsi qu'à leurs enfants.

FIN.

LES FRANCS,

Par Clément MICHAELS, Fils.

(Année 440.)

Les Francs se sont levés !

L'empire romain, livré à des mains indignes, traînait ses derniers jours dans la corruption et la bassesse : la lèpre de l'esclavage le rongeait au cœur, tandis que des peuples, inconnus la veille, poussés par la main de Dieu, nés libres et forts, entamaient ses extrémités. Sur ce grand corps, tombant de décrépitude, allaient fondre de toutes parts des nations, qui, en le renversant, devaient elles-mêmes s'abîmer sous ses débris.

Une seule était appelée à survivre au grand cataclysme social où la Rome impériale allait disparaître; une seule devait commander à son tour à une immense multitude d'hommes, et faire sentir son influence morale et guerrière pendant de longs siècles aux autres peuples. Aujourd'hui, tous, en la jalousant, voient encore en elle l'arbitre de leurs destinées futures.

Les Francs étaient cette nation.

A l'époque même de la domination de Rome sur nos contrées, s'était formée cette race nouvelle qui occupait nos frontières depuis Cologne jusqu'à la mer du Nord *. Son origine était germanique. Les Francs étaient les débris de ces terribles Sicambres, qui habitèrent longtemps la Franconie, et que Trajan transporta dans la Taxandrie **.

Les fils de ces vaincus servirent longtemps dans les légions romaines, versant pour le Peuple-Roi leur sang sur toutes les plaines du monde connu, et s'inclinant sous la verge de fer du centurion; mais telle était la trempe de leur caractère indomptable, que, même sous le joug le plus pesant, aucune compression n'avait pu l'altérer. Armés et disciplinés à la romaine, ils conser-

* De leur position riveraine sur le Rhin, une portion des Francs avait pris le nom de *Ripuaires*. D'autres, établis sur les bords de la Sala (maintenant l'Yssel), lui devaient la dénomination de *Saliens*.

** Aujourd'hui la Campine.

vaient leur idiome particulier, et marchaient aux combats en répétant les chants guerriers de leurs pères.

Tels étaient les Francs.

Tandis que la puissance des empereurs allait en s'affaiblissant, les descendants des Sicambres gagnaient chaque jour plus d'indépendance. Déjà, vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, ils s'étaient, avec quelques peuplades voisines, complétement affranchis du joug, et avaient pris le nom de *Francs*, expression hautaine et fière de leur liberté reconquise.

Ils avaient aussi depuis ce temps laissé croître leurs cheveux ; pourtant les chefs seuls avaient le privilége de les porter flottants sur les épaules. Leurs vêtements étaient serrés et courts. Ils n'avaient de luxe que dans le choix de leurs armes. Leur stature était haute, et tout chez eux annonçait une vigueur et une agilité remarquables. La hache à double tranchant était leur arme favorite. Ils portaient aussi le bouclier et l'épée. Aimant les combats, et habitués à braver les dangers, ils préféraient la mort à la fuite, toujours déshonorante pour le guerrier.

Les Francs étaient courageux et vaillants. —

Entre les branches toujours vertes des pins qui couvrent les vastes solitudes de la Taxandrie, est-ce le vent qui souffle, et fait naître ce grondement lointain, semblable à celui que produit le

tonnerre en roulant dans l'étendue des cieux?

Non, ce n'est point le vent. C'est le murmure d'une assemblée nombreuse d'hommes, réunion des diverses tribus franques. Les messagers de leurs princes les ont conviées à l'assemblée de Mai, en leur envoyant une hache nouvellement aiguisée en signe d'appel guerrier; et toutes se sont levées, attirées par l'espoir des combats.

Car les Francs sont fils de la guerre!

Ils sont là, tous réunis dans une plaine immense et sablonneuse. Ils n'ont point abandonné leurs armes; et souvent, aux discours du jeune chef qu'ils écoutent, leurs mains se portent instinctivement sur leurs épées. Leurs yeux lancent des éclairs, comme si déjà leurs bras menaçaient l'ennemi.

C'est Chlodio, guerrier de la tribu des Francs-Saliens, qui leur parle, et les convie à prendre leur part de l'empire romain. Il leur rappelle la gloire de leurs aïeux les Sicambres. Il leur montre du nord au midi, du levant au couchant, des peuples sans nom, sortir de déserts ignorés, s'élançant vers Rome sans que rien puisse les arrêter, et se partageant les richesses des vainqueurs du monde!

Les Francs ont tressailli a l'espoir du butin.

La parole de Chlodio est ferme et sonore. — « Les Romains, poursuit le guerrier, en voyant l'enthousiasme animer les siens, les Romains nous

ont parqués ici comme un troupeau de bêtes sauvages. Resterons-nous dans une contrée stérile, où la mer semble avoir laissé ses sables pour étouffer la fécondité du sol ; quand la Gaule, aux plaines riches et fertiles, nous invite à y fixer nos pas?....

« Qu'attendez-vous, mes compagnons, pour tirer le glaive et marcher à la conquête d'une patrie plus belle et plus féconde? — Partout où vous paraîtrez, les peuples vous tendront leurs bras suppliants. Ils verront moins en vous des vainqueurs, que les ennemis des Romains, leurs maîtres exécrés. — Aux armes donc, mes braves, pour conquérir butin et gloire! Aux armes!... »

Et tous les Francs électrisés, répondirent à Chlodio en répétant avec lui : — « Aux armes! aux armes!... »

La guerre était résolue. Restait à choisir un chef unique aux diverses tribus franques, pour les conduire à la conquête des Gaules. Quel autre était plus digne de cet honneur que le jeune guerrier qui venait d'exciter les transports de tous, faisant naître dans tous les cœurs l'enthousiasme qui présage la victoire?

D'une unanime voix, les anciens de la nation choisirent Chlodio pour commander aux Francs. Ils lui décernèrent le titre de roi, auquel d'ailleurs il avait droit en qualité d'arrière-petit-fils de leur souverain Mérowig, le héros de la mer, s'il ne le

méritait encore plus par sa vaillance et ses exploits.

Il fallait savoir vaincre, pour commander aux Francs.

L'élection de Chlodio fut accueillie avec joie et ratifiée par toutes les tribus. Longtemps les échos de la Taxandrie répétèrent les frénétiques hourrahs des futurs conquérants de la Gaule, quand leur nouveau chef parut à leurs yeux monté sur le pavois que soutenaient les plus illustres d'entre leurs guerriers!

Aux cris de joie de la foule se mêlèrent bientôt les mâles accents des bardes. Si les Romains avaient pu les entendre, ils n'eussent point tardé jusqu'à l'heure du combat pour fuir, tant ces chants sauvages inspiraient d'effroi. Le peuple, électrisé et brandissant ses armes, unit peu à peu sa voix à celle du chœur. Tous alors entonnèrent sur un rhythme puissant et saccadé LE BARDIT ou chant de guerre, en frappant leurs épées contre leurs boucliers, et en simulant les mouvements tumultueux d'une bataille.

Ainsi chantaient les Francs :

LE BARDIT.

Guerre! Guerre!
Soldats Francs,
Levons notre bannière;
Serrons nos rangs;

Tirons du fourreau notre épée,
Qui du sang ennemi bientôt sera trempée! —

Pourquoi redouter les combats?
Il est beau de chercher la gloire :
Pour qui tombe dans la victoire,
Il n'est point de trépas!
Que la mort aiguise nos armes;
Que les vierges versent des larmes,
Et que les chants guerriers soutiennent notre bras.....

Guerre! Guerre!
Soldats Francs,
Levons notre bannière;
Serrons nos rangs;
Tirons du fourreau notre épée,
Qui du sang ennemi bientôt sera trempée! —

Nos pères ont vaincu toujours!
S'ils sont morts, c'est avec courage;
Ils rassasiaient de carnage
Les voraces vautours!
Soyons braves comme nos pères :
Frappons les races étrangères,
Et de notre bras seul attendons un secours. ...

Guerre! Guerre!
Soldats Francs,
Levons notre bannière;
Serrons nos rangs;
Tirons du fourreau notre épée,
Qui du sang ennemi bientôt sera trempée! —

De sang, le fer doit se couvrir!
Sous nos efforts que tout succombe :
Portons un tribut à la tombe,
Que nous allons ouvrir!

Le glaive au soleil étincelle :
Courons ! le combat nous appelle !
Les braves souriront quand il faudra mourir !...

Guerre ! Guerre !
Soldats Francs,
Levons notre bannière ;
Serrons nos rangs ;
Tirons du fourreau notre épée,
Qui du sang ennemi bientôt sera trempée ! —

Ainsi chantaient les Francs..... —

Est-ce le vent qui soulève à l'horizon cet épais tourbillon de poussière et de sable ; qui semble porter la mort dans ses flancs ? — Non ! Ce sont les cavales sauvages qui passent, portant vers le Midi des guerriers avides de sang et de butin, de carnage et de gloire.....

Est-ce un nuage noir qui voile au ciel l'astre du jour, et fait succéder l'ombre à la lumière ? — Non ! c'est une troupe de vautours qui passe, en suivant les guerriers : ils vont se repaître du sang des vaincus tombés sur les champs de bataille....

Les Francs se sont armés pour les combats !

Depuis le jour de l'élection de Chlodio, trois lunes nouvelles n'avaient point éclairé les nuits de leur pâle lueur, que déjà les tribus franques avaient abandonné les bords du Rhin, et traversé la Forêt charbonnière *, s'avançant vers les

* Elle couvrait tout le territoire des Ardennes et du Hainaut.

Gaules, et chassant devant elles les légions romaines épouvantées.

La Belgique se trouva ainsi délivrée d'une domination oppressive qui lui avait donné cinq siècles de servitude en échange du sang le plus pur de ses enfants, pendant que ses richesses nourrissaient l'insatiable avidité des successeurs de César. L'aigle des Empereurs avait fui.....

Les Francs étaient vainqueurs!

LYDÉRIC-LE-FORESTIER,

par Clément MICHAELS Fils.

(Années 620-640.)

I. — Le Meurtrier.

Dans les derniers jours de décembre de l'an du Christ 620, sous le règne de Clotaire II, roi des Francs, le comte de Dijon, Salwart, traversait, avec sa bien-aimée épouse Ermangarde, la forêt du Bucq, qu'on appelait *Sans-Merci* à cause des affreux brigandages qu'y exerçait le cruel Phinard.

Salwart n'avait avec lui qu'une faible escorte. Revenant de faire baptiser dans une église vénérée du pays son fils premier-né, il comptait sur

son courage et sur la protection du Dieu des chrétiens pour le défendre au besoin. Mais les décrets du ciel sont impénétrables.

Le soleil était à son déclin, quand tout à coup, au plus épais du bois, le comte de Dijon et sa suite se virent assaillis par une vingtaine d'hommes commandés par un chef qu'à sa gigantesque taille on pouvait aisément reconnaître pour le prince du Bucq.

Sans tenir compte de la disproportion du nombre, Salwart n'hésita pas à attaquer bravement son ennemi. C'était d'ailleurs le seul moyen de sauver sa femme et son enfant. En effet, grâce à la nuit, qui devenait de moment en moment plus sombre, l'époux d'Ermangarde espérait qu'elle pourrait fuir et se cacher dans la forêt.

Déjà la comtesse, tenant son fils entre ses bras, venait de se laisser glisser à bas de son cheval, pour s'élancer dans les taillis. Mettant sa confiance dans la bonté céleste, Ermangarde, n'entendant plus derrière elle le bruit du combat, cacha précipitamment son enfant au milieu d'un buisson, proche d'une claire fontaine qu'on nommait le Saulx. Retournant ensuite vers l'endroit de la forêt où elle avait quitté son mari, elle voulut partager son sort, accomplissant ainsi tout à la fois, autant qu'il était en son pouvoir, ses devoirs d'épouse et de mère.

Quand elle rejoignit le noble comte de Dijon,

celui-ci, après avoir vu tomber tous ses serviteurs, accablé par le nombre des assaillants, et déjà dangereusement blessé, venait d'être terrassé traîtreusement par Phinard. Ermargarde se jeta sur le corps presque inanimé de son époux ; mais ce fut, hélas! pour recueillir son dernier soupir.

Le prince du Bucq, au lieu d'un otage qu'il espérait, n'eut plus en son pouvoir qu'une prisonnière. Dès le jour suivant, il lui fit offrir de racheter sa liberté au prix de ses États ; mais la veuve de Salwart pensa à son fils, qu'elle avait placé sous la protection de Dieu, et auquel ses biens devaient appartenir un jour. Affectant de ne rien comprendre, elle se plongea tout entière dans sa douleur, se refusant ainsi à toute négociation.

Comme la comtesse avait passé la nuit à pleurer sur le corps de son époux, ce silence obstiné fit croire à Phinard que le désespoir l'avait rendue folle. La noble femme n'eut garde de le dissuader de cette idée : peut-être espérait-elle ainsi recouvrer plus aisément sa liberté et retrouver son enfant ; mais le meurtrier de Salwart ordonna de la tenir enfermée dans l'une des tours de son château.

Durant sa captivité, Ermangarde pria mentalement chaque matin pour l'âme de son époux et pour la vie de son fils, n'ouvrant plus la bouche que pour exhaler sa douleur dans de tristes chants.

Phinard crut plus que jamais qu'elle avait perdu la raison.

—

II — L'Orphelin.

Les jours succédaient aux jours; les années suivaient les années dans leur marche éternelle. Pourtant, Dieu n'avait pas abandonné l'orphelin déposé près de la fontaine du Saulx.

Le matin du jour qui suivit celui où le noble comte de Dijon était tombé lâchement frappé par la main de son ennemi, un pieux ermite, qui habitait non loin de là, avait trouvé l'enfant en cherchant sa biche enfuie depuis la veille au soir. L'animal était couché auprès du ruisseau sous les saules qui, ombrageant cet endroit, lui avaient donné son nom, et allaitait le fils d'Ermangarde.

Sur un buisson voisin un rossignol chantait ainsi de sa plus douce voix :

Pour garder l'innocence,
L'Éternel dans les cieux ne veille pas en vain :
Il bénira, dans sa puissance,
Celui dont l'assistance
Va protéger les jours de l'enfant orphelin.

A ce chant, à ce spectacle, l'ermite tomba à genoux et loua le Seigneur. Il avait compris le rôle

que la Providence lui réservait. Enveloppant dans un pan de sa robe la faible créature que Dieu gardait si visiblement, le saint anachorète l'emporta dans sa retraite, et lui donna le nom de Lydéric, c'est-à-dire *joyeux chanteur*, en mémoire du rossignol qui chantait sur le buisson où il avait trouvé l'enfant.

Celui-ci, nourri par la biche et élevé par le pieux vieillard, avait grandi. Parvenu à l'adolescence, son protecteur lui apprit la parole de Dieu dans les Livres saints et ses forces croissaient en proportion de son intelligence. Armé d'une fronde et d'un arc, fabriqués de ses mains, le fils de Salwart était devenu d'une adresse merveilleuse à la chasse. Jamais pourtant son bras ne donna la mort aux chanteurs ailés ni aux faibles animaux de la forêt : toujours il réservait ses coups pour les oiseaux de proie ou les bêtes féroces qui vivent de carnage. Il était si fort, qu'à seize ans, il étouffa entre ses bras un loup vorace qui s'était jeté sur la biche sa bonne et vieille nourrice.

Bien souvent la chasse entraînait Lydéric sous les murs du château du Bucq. Maintes fois il s'était arrêté tout pensif à écouter une voix tendre et mélancolique sortant de l'une des tours, et portant jusqu'à lui des accents qui faisaient battre son cœur d'une émotion dont il avait peine à se rendre compte, mais qui remplissait son âme de tristesse.

Un soir, s'étant approché plus près du château, attiré par le charme inexprimable que ces chants exerçaient sur lui, Lydéric vit tomber à ses pieds un parchemin. La lune, qui venait de se lever, lui permit d'en lire la suscription. Elle portait ces mots : *A monseigneur le roi.*

Cachant le message dans son sein, le jeune homme s'empressa de courir vers le bon ermite qui avait recueilli son enfance. Il lui montra le placet, en lui demandant conseil.

— Va, mon fils, dit le vieillard; va remettre cet écrit à celui à qui il est adressé. Je voudrais accompagner tes pas, pour te protéger au milieu des périls d'un monde nouveau pour toi; mais l'âge affaiblit mes forces. D'ailleurs, le ciel, qui t'a si miraculeusement gardé jusqu'à cet instant, ne t'abandonnera pas : tout me l'assure. Pars donc demain. Fuis les méchants; aide les faibles, et sois humble devant Dieu.... »

Quand le soleil se leva le lendemain sur l'ermitage, et quand Lydéric fut prêt à partir, le saint anachorète lui remit une épée merveilleusement travaillée. « — Mon enfant, dit le vieillard, en la plaçant à la ceinture du jeune homme; j'ai cru devoir te cacher cette arme, quoique peut-être elle ait appartenu à quelqu'un des tiens; car je l'ai trouvée dans la forêt peu de jours après t'y avoir recueilli nu et abandonné. Prends-la, maintenant que devant toi semblent s'ouvrir

d'autres destinées, afin de te défendre si des dangers t'attendent. »

Après avoir remercié le digne homme et l'avoir embrassé avec autant d'amour que de respect, Lydéric partit. Comme il sortait de la demeure de l'ermite, un rossignol chanta :

Va ! Dieu sera ton guide :
Vers un heureux succès, il conduira tes pas !
Sa volonté, de tout décide :
A ton sort, il préside :
Sous les coups du méchant tu ne tomberas pas !

Tout heureux de ces mille émotions nouvelles que donne à la jeunesse l'air de la liberté, Lydéric ne fit pas attention au chant de l'oiseau ; mais le vieillard l'entendit et espéra.

—

III. — Le Roi.

Après bien des traverses, Lydéric avait enfin atteint la ville de Soissons où résidait le roi Dagobert qui gouvernait alors le royaume des Francs. Déjà plusieurs fois il s'était présenté aux portes du palais pour remplir sa mission ; mais toujours il s'était vu repoussé. Cependant il ne voulait se dessaisir du précieux parchemin dont

il s'était chargé, qu'à condition de le remettre lui-même entre les mains du monarque.

Comme il commençait à désespérer d'atteindre son but, il était sorti seul un matin des portes de la ville, pour retremper son courage à la vue des merveilles de la nature, lesquelles montrent à chaque pas la bonté infinie du maître éternel.

En marchant ainsi au hasard, Lydéric se trouva bientôt sous la haute futaie d'un bois épais. Dans l'éloignement retentissaient les bruyants aboiements d'une meute et le son des cors des chasseurs. Comme le jeune homme se dirigeait vers le bruit, il vit accourir à lui un sanglier monstrueux poursuivi par un cavalier magnifiquement vêtu. Tout à coup, l'animal furieux, que venait d'atteindre un épieu lancé hardiment par la main du chasseur, se retourna, et passa entre les jambes de la monture de son antagoniste. Le cheval frappa d'un coup de boutoir au ventre, se cabra, en se renversant sur son maître.

Celui-ci allait aussi être infailliblement atteint par le sanglier, si, par un mouvement plus prompt que la pensée, Lydéric n'eût tiré son épée, et n'eût d'un seul coup abattu la hure du sauvage animal.

En ce moment arrivèrent les autres chasseurs. Tous s'empressèrent autour de celui que venait de sauver Lydéric. Retiré un peu à l'écart, ce dernier demanda à un varlet quel était le seigneur

qu'il venait de tirer d'un si mauvais pas, et il apprit que c'était le roi Dagobert.

Le monarque, heureusement, n'était point blessé. Il venait de se relever, cherchant des yeux celui à qui il devait son salut. L'ayant aperçu, il lui demanda son nom.

Au milieu des officiers qui l'écoutaient avec surprise, Lydéric raconta alors, en peu de mots, comment il avait été trouvé sous un buisson de la forêt de Sans-Merci par un humble ermite; comment il avait reçu le nom qu'il portait; comment une biche avait été sa nourrice; comment il avait grandi dans l'amour de Dieu et la crainte des méchants; comment sa vie aventureuse, passée au milieu des bois, avait développé sa force et son adresse, et comment enfin il se trouvait porteur d'un message pour le prince auquel le hasard ou plutôt la volonté divine venait de lui permettre de porter secours.

« Lydéric, dit le roi, puisque ainsi l'on te nomme, la main de Dieu est visible dans tout ceci. Viens me trouver demain au palais : tu rempliras la mission dont tu t'es chargé, et ma reconnaissance s'étendra sur toi..... »

Tandis que Dagobert s'éloignait avec ses courtisans, Lydéric entendit cette fois un oiseau qui, caché dans es branches d'un haut peuplier, chantait :

La main de l'espérance
Va t'ouvrir, Lydéric, un avenir plus beau :
Dieu, qui, du mal, toujours s'offense,
Dieu prendra ta défense :
Tu seras le vengeur de ton père au tombeau....

Ces derniers mots le plongèrent dans un grand étonnement, et, tout pensif, il regagna la ville.

—

IV. — L'Évêque.

Le lendemain, quand il se présenta au seuil de la résidence royale, Lydéric se vit accueilli avec autant d'empressement qu'autrefois on en mettait à le rebuter. — Bientôt introduit auprès du prince, il lui présenta le parchemin dont il était porteur.

Le roi le prit, le passa au digne évêque de Noyon, qui était tout à la fois son trésorier et son ministre, et lui dit :

« Seigneur Éloi, voyez ce que contient cette missive. »

Après en avoir rompu le scel, l'évêque déroula le parchemin, remarqua avec surprise la signature qui le terminait, et commença sa lecture à haute voix.

Grand fut l'étonnement de Lydéric, du roi et

de tous les courtisans qui la veille avaient pris part à la chasse, en entendant lire ce que contenait cet écrit. Il émanait de la comtesse Ermangarde, et apprenait au souverain la manière dont son époux et elle avaient été attaqués par le cruel prince du Bucq; comment le comte Salwart était mort, et comment sa veuve, après avoir caché son fils sous une saulée de la forêt, était encore en ce moment prisonnière dans le château de Phinard.

Tous ces faits se rattachaient si manifestement à ceux racontés le jour précédent à Dagobert par Lydéric, qu'il était presque impossible de ne pas voir dans ce jeune homme l'héritier du malheureux comte de Dijon. Cette évidence parut grandir encore, lorsque l'évêque Éloi, apercevant l'épée que portait Lydéric, la reconnut pour l'avoir ciselée de ses mains et vendue jadis, quand il était simple armurier, au comte Salwart.

Le roi voulut immédiatement déférer la connaissance du meurtre commis par Phinard et de l'emprisonnement de la comtesse Ermangarde aux hauts justiciers du royaume; mais Lydéric, se jetant à ses pieds, réclama le droit d'être lui-même le vengeur de son père et de sa mère, demandant pour toute faveur de pouvoir, à la cour du monarque, s'exercer pendant une année au noble métier des armes, afin d'en appeler alors au jugement de Dieu pour punir le meurtrier.

Éloi, qui sentit naître subitement en son cœur le plus vif intérêt pour ce jeune homme, dont le courage hardi égalait les beaux sentiments, approuva chaleureusement son dessein, et parvint à faire consentir Dagobert à cette demande. Le roi promit même, quand l'instant serait venu, d'armer de sa main le jeune chevalier et d'être son parrain si le prince du Bucq acceptait le combat.

Tout un an se passa. Pendant ce temps, Lydéric, sous la surveillance du digne évêque de Noyon, qui lui avait voué la plus franche amitié, se livra assidûment à tous les exercices capables de faire de lui un homme d'armes accompli. Enfin le jour arriva où le pupille du saint ermite de la forêt put espérer de voir sa force et son adresse soutenir le bon droit.

Éloi alors rappela au roi ses promesses : celui-ci donna immédiatement les ordres nécessaires pour assurer leur exécution.

—

V — Le Héraut.

On était aux premiers jours d'avril. Le soleil, descendant à l'horizon, empourprait de ses derniers rayons les hautes cimes verdoyantes de la

forêt du Bucq, quand arrivèrent aux portes du château de Phinard trois officiers de la cour de Dagobert. L'un d'eux, qu'il était facile de reconnaître pour un héraut d'armes aux fleurs de lis qui parsemaient sa cotte de mailles, sonna du cor. Aussitôt une sentinelle se montra sur les murailles de la forteresse demandant ce que l'on voulait.

« — Être introduit auprès de ton maître, répondit l'officier, pour lui remettre un message royal. »

Cette réponse fut transmise immédiatement au prince du Bucq. Celui-ci, entouré de quelques seigneurs du voisinage, prenait en ce moment son repas du soir. Il ordonna néanmoins d'introduire sur-le-champ l'envoyé de son suzerain.

Bientôt le pont-levis du château fut baissé, et le héraut conduit en présence de Phinard. Étendant alors la main, l'officier royal dit :

« Au nom de notre très-glorieux et puissant maître à tous, monseigneur Dagobert, roi des Francs, que Dieu garde, je viens vers toi, prince du Bucq, te sommer de répondre, d'ici à soixante jours, aux charges et accusations que porte contre toi le vaillant homme libre Lydéric, fils du très-noble comte Salwart de Dijon et de la très-vertueuse dame Ermangarde; lequel, voulant te convaincre, aux yeux de tous, de traîtrise et de félonie, t'appelle en combat à outrance, à pied ou à

cheval, à l'épée, à la lance et au poignard, afin que le jugement de Dieu décide entre vous deux du bon droit et de la justice, te tenant pour le meurtrier de son père et le persécuteur de sa mère. En signe de défi, voici son gant que je te jette comme gage du combat. »

Ayant dit, le héraut se retira, sans attendre la réponse de Phinard, laissant celui-ci au comble de l'étonnement.

En effet, la foudre tombant à ses pieds l'eût moins surpris que l'annonce inopinée de l'existence d'un fils de ses victimes, dont le bras allait s'armer pour les venger.

A partir de ce moment, un vague remords s'empara de l'âme du traître. On eût dit qu'il comprenait enfin que la justice divine ne laisse jamais un crime impuni. Vainement, pour s'étourdir, il fit retentir chaque soir des folles joies de l'orgie les sombres salles de son château ; rien ne pouvait dissiper ses craintes. Au milieu de la fiévreuse excitation des fêtes, la voix de la conscience, subitement réveillée dans son cœur, venait frapper son oreille, et, malgré lui, un voile de morne tristesse se répandait alors sur son front, où d'ordinaire se lisaient l'arrogance et l'orgueil.

VI. — La folle.

Le terme fixé par l'envoyé de Dagobert pour le combat approchait. Déjà, en face de la forteresse du prince, on avait préparé la lice *, aux deux extrémités de laquelle s'élevaient les pavillons destinés aux combattants. L'un des côtés du milieu était fermé par une estrade magnifiquement ornée où devaient prendre place le roi, la cour et les juges du camp; l'autre côté, fermé seulement par une barrière, était réservé pour tous ceux qui, désireux de connaître l'issue du combat, allaient accourir en foule le lendemain.

La veille au soir, Phinard était plus sombre et plus taciturne que jamais, quoique le vin coulât en abondance autour de sa table, où les convives entre-choquaient leurs larges hanaps, en buvant au futur succès de leur hôte. Tout à coup, il fit appeler la comtesse Ermangarde. Il voulait savoir d'elle-même quel était le champion qui venait prendre sa défense et qui se prétendait le fils de Salwart.

Pâle, triste et courbée par la douleur, la folle,

* Les chroniqueurs croyaient que l'enclos, où eut lieu la rencontre de Lydéric et de Phinard, se trouvait à la place qu'on nomme encore, à Lille, le Pont-de-Phin, emplacement dont les constructions modernes ont considérablement rétréci le terrain

ainsi qu'on appelait au château la veuve du comte de Dijon, fut aussitôt conduite dans la salle du festin en présence de son persécuteur. Elle comprit sans peine aux questions et à l'air de visible inquiétude répandu sur tous les traits de Phinard, que son message avait dû tomber en bonnes mains, et que sans doute le roi avait commencé des poursuites contre celui dont elle, depuis vingt ans, subissait la cruelle tyrannie. — Un rayon d'espoir laissa même entrevoir à la noble femme que son fils pouvait être retrouvé : aussi pour toute réponse se jeta-t-elle à genoux, avec une si vive expression de reconnaissance envers le Dieu qui sourit aux affligés, que Phinard ne put pas davantage contraindre sa colère.

Ses ordres ni ses menaces ne parvenant pas plus qu'à l'ordinaire à vaincre le mutisme de sa victime, le cruel, par une sorte de dérision, dit à Ermangarde :

« — Folle, si tu ne veux point parler, chante! »

Elle, alors, d'une voix vibrante, dont les accents contrastaient étrangement avec ceux que sa bouche avait coutume d'exhaler, fit entendre ce chant :

Chantez, m'avez-vous dit :
A votre ordre maudit,
Répond ma voix sonore :

Tandis qu'à vos festins
L'ivresse règne encore,
Tremblez ! le ciel va changer vos destins !

Folle, me dites-vous,
Redoutez mon courroux :
Je frappe qui m'offense !
Pourquoi souffrir toujours ?
Dieu prendra ma défense :
Tremblez ! sa main a compté tous vos jours !

Pour finir mon malheur,
Va paraître un vengeur :
L'espérance m'inspire :
Dieu veille sur mon sort !
Et ma voix peut vous dire :
Tremblez ! pour vous demain viendra la mort !...

A mesure qu'Ermangarde chantait, la fureur de Phinard allait croissant; mais la crainte qu'il éprouvait d'un châtiment terrible, maintenant qu'il savait que le roi veillait sur la comtesse, lui fit imposer silence à son courroux. Il ordonna seulement qu'on emmenât la folle.

La veuve de Salwart passa la nuit en prières, implorant Dieu en faveur de celui qui allait prendre sa défense; et que son cœur, qui jamais ne trompe une mère, lui disait devoir être son fils.

VII. — Le vengeur.

Le 8 juin 640, le soleil se leva radieux pour éclairer le combat où la justice allait enfin terrasser le crime. Le peuple, accouru en foule, se pressait aux abords de la lice. Déjà le roi et ses grands officiers avaient pris place sur l'estrade qui leur était destinée. Alors les deux champions parurent d'abord tête nue et sans armes, pour prêter serment sur les Livres saints de ne combattre que pour une bonne cause, appelant la vengeance céleste sur le coupable.

Rentrés dans leurs pavillons, ils en sortirent bientôt quand les trompettes eurent donné le signal du laisser-aller. Lydéric s'avança le premier, monté sur un superbe coursier que lui avait donné l'évêque de Noyon, et dont les riches housses brodées d'argent traînaient jusqu'à terre. Phinard, tout convaincu qu'il était d'avoir aisément l'avantage sur son jeune adversaire, entra dans l'arène sur un cheval bardé de fer. Lui-même portait sa plus forte armure, et sa main brandissait sa lance la plus pesante.

S'élançant tous deux l'un sur l'autre, le prince du Bucq et le fils du comte de Dijon, furent bientôt désarçonnés; alors, plus terribles, ils engagèrent à pied et corps à corps une lutte acharnée.

Plus fort, sinon plus adroit, Phinard semblait devoir l'emporter; mais Lydéric, moins pesamment armé, pouvait déployer toute sa souplesse. Après avoir reculé de quelques pas, il se précipita sur son ennemi, l'enveloppa de ses deux bras afin de neutraliser ses mouvements; le renversa sur le sable de l'arène; puis, lui arrachant son poignard de miséricorde, le lui plongea tout entier dans la gorge. Le meurtrier expira, en lançant vers le ciel un affreux anathème au milieu de son dernier râle.

Heureux de cette victoire, tous les assistants et Dagobert lui-même applaudirent au courage et à l'adresse du vainqueur. Quoique blessé assez gravement, Lydéric alla jusqu'au château pour embrasser Ermangarde. A un signe particulier que le jeune homme portait au bras droit, la veuve de Salwart ne put plus douter que son libérateur ne fût son fils.

Avant de quitter ces lieux, le roi, en présence de tous les hauts barons de sa cour, donna à Lydéric, pour lui et ses sucesseurs, à perpétuité, toutes les terres et seigneuries de Phinard, et entre autres la principauté du Bucq et le comté d'Harlebecque; le créant, en outre, Forestier ou comte du pays de Flandre. Pour tous ces titres, Dagobert reçut le serment de foi et d'hommage du nouveau dignitaire, avant de reprendre la route de sa capitale.

Aussitôt que l'état de ses blessures le lui permit, Lydéric alla serrer dans ses bras le vénérable anachorète de la forêt. Comme l'âge et les infirmités du saint ermite ne lui permettaient plus d'habiter sa paisible retraite, il alla vivre auprès de celui dont il avait recueilli l'enfance, et exerça jusqu'à sa mort les saintes fonctions d'aumônier de Lydéric-le-Forestier.

FIN.

MUSÉUM LITTÉRAIRE.

Conditions de souscription pour 1855.

A partir du 1er Janvier 1855, les conditions d'abonnement au MUSÉUM LITTÉRAIRE sont ainsi établies :

L'abonnement d'une série, composée de dix volumes de nouveautés à paraître ou ayant déjà paru, est de CINQ francs pour les dix volumes.

Les Abonnés qui désirent ne recevoir que des ouvrages terminés et complets doivent le spécifier et indiquer à l'avance, d'après notre catalogue, les ouvrages qui doivent remplacer les nouveautés en cours de publication.

La 105e *Série et suivantes se composeront de :*

A. Maurage.	ROYALES AMOURS :
»	Madame de Châteaubriant, 3 vol. (en vente).
»	La duchesse d'Étampes, 3 vol.
»	Diane de Poitiers, 4 vol.
Maquet.	La Belle Gabrielle, 3e vol, fin de la 1re partie.
»	» 2e partie.
H. de Kock.	Les confessions d'une jolie femme, 2 vol.
Dumas.	Souvenirs de 1830.
»	Mémoires d'Alex. Dumas, 27, 28, 29 et 30 vol.
J. Lebègue Anquetil.	M. Benoit, fin
Léon Gozlan.	Aventures du prince de Galles, fin.
Eugène Sue.	Mystères du peuple, fin.
Ainsworth.	La chambre étoilée, 3 vol.
Mme Mazet.	La Fille d'honneur, 2 vol.
de Montépin.	Les Amours de Vénus, 4 vol.
»	Le Château des Fantômes.
»	Brelan de Dames.
»	Le Vicomte Raphaël.
»	Les Oiseaux de nuit.
»	Sœur Suzanne.
P. de Terrail.	La Contessina, 3 vol.

Les ouvrages séparés se vendent 75 centimes le volume.